

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 14.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.

JEUDI, 1er AVRIL 1880

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## LES ELECTIONS EN ANGLETERRE.

Les élections générales auront lieu dans quelques jours en Angleterre. Le parlement a été prorogé mercredi et dissous presque aussitôt. La nouvelle chambre, qui doit sortir du scrutin d'avril, se réunira, dit-on, sans délai, dès la première semaine de mai. Voilà qui s'appelle mener les affaires rondement.

Le parlement qui expire en était rendu à sa septième année d'existence et à sa septième session. Son mandat aurait pris fin de lui-même dans le cours de l'année, si le gouvernement n'avait subitement résolu d'abrégier son cours par une dissolution aussi brusque qu'inattendue. Car, on calculait avec raison que la Chambre, étant engagée dans sa dernière session, irait tranquillement jusqu'au bout. On considérait qu'il n'y avait pas lieu à une mesure extraordinaire, qui aurait pu venir il y a quelques mois, mais qui ne semblait plus avoir sa raison d'être. Lord Beaconsfield et ses collègues en ont décidé autrement, et ont cru de l'intérêt du pays et du gouvernement de prendre ainsi le public par surprise, et de décréter la dissolution en pleine session, au moment où l'on croyait que les élections seraient remises à l'automne.

C'est sans doute beaucoup chez eux affaire de tactique, et tout le monde s'accorde à dire que le ministre conservateur ne pouvait choisir un meilleur temps. Le baromètre politique est extrêmement sensible et variable en Angleterre. Lord Beaconsfield eût peut-être été battu il y a trois mois, pendant la rafale soulevée par les mauvaises nouvelles venues de l'Afghanistan. Aujourd'hui, on regarde son triomphe comme probable. Les symptômes sont des plus encourageants; le sentiment populaire, habilement sondé dans deux ou trois élections partielles, est favorable au

cabinet. La session a bien marché, et le gouvernement a pu constater que la Chambre et le pays sont encore pour lui; c'est le moment qu'il choisit pour faire appel de nouveau au corps électoral.

La durée des parlements en Angleterre est de sept ans; mais il est rare qu'ils arrivent à ce terme. Le plus souvent, la Chambre est renvoyée, pour une raison ou pour une autre, avant l'expiration de son terme naturel. On n'est pas difficile là-bas sur le choix des prétextes à dissolution. Le dernier parlement congédié par M. Gladstone avait à peine dépassé la moitié de sa carrière.

La dissolution, dans cette circonstance, fut motivée par plusieurs échecs successifs éprouvés par le gouvernement dans des élections partielles. M. Gladstone, très affecté par ces revers, crut qu'il y allait de sa dignité de consulter le corps électoral tout entier. Il fut battu comme l'on sait. Les élections de 1874 tournèrent contre le ministre libéral. M. Gladstone n'attendit pas la réunion des Chambres pour résigner, et ce fut le cabinet Disraeli qui inaugura le nouveau parlement. Tout annonce que celui-ci va conserver les positions qu'il a conquises alors, et que le mandat qu'il obtint il y a sept ans lui sera renouvelé.

Les élections d'Angleterre n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire. Il est incontestable cependant qu'elles ne sont pas absolument sans effet sur notre politique, et il est certain que leur résultat peut affecter notablement notre position et nos relations avec la métropole. Les deux partis qui se disputent le pouvoir là-bas ont, comme on le sait, une politique toute différente, et qui est loin d'être également avantageuse aux colonies.

A. GÉLINAS.

## VIVE LE CENTIME! A BAS LE CENTIN!

C'est en 1853, et non en 1867, que notre monnaie de billon fut baptisée *centime*. La loi alors édictée se bornait à rendre facultative l'adoption du cours décimal, adoption qui ne fut définitivement décrétée qu'en la dernière de ces années, bien que longtemps avant les comptes publics fussent tenus en dollars et centimes. Quoique le centin soit, "du reste, *canadien-français* pur sang et porte *crâne-ment* la feuille d'érable, et qu'il ait été "tenu sur les fonts par un *parrain* de "marque," son apologiste se trompe ici de personne tout comme il s'est trompé quant à la date de la loi qui a permis à ce diable d'enfant de naître, et auquel il voudrait que l'on donnât droit de bourgeoisie; car la division française du département de la traduction avait alors pour chef M. Guillaume Lévesque, de son vivant *écuyer* et avocat, mais qui jamais ne monta à cheval ni ne plaida, si ce n'est en faveur du centin dont il était le père, ayant seul traduit la loi en question.

Dans certains cas, le parrain et le père peuvent bien ne faire qu'un, mais dans celui-ci, M. Lévesque est bien l'unique auteur de l'être dont M. E.-P. Dorion n'a été que malgré lui le répondant, l'uniformité exigeant l'emploi des termes consacrés par des lois antérieures.

Si je parle ainsi, c'est que je me souviens que M. Dorion était loin d'aimer ce

mot "d'un amour calme et raisonné." La chose n'étant pas nouvelle, il lui paraissait étrange que pour la désigner on eût créé un terme d'une aussi fausse analogie, et cela quand le terme propre—centime—existait déjà au su de tous.

Et il avait raison, car, si logiquement le mot centin signifie quelque chose, ce ne peut être que dix dizains, ou notre unité monétaire même, c'est-à-dire le dollar ou la piastre. Or, s'il me faut attendre qu'on ait donné cette signification au centin pour croire à la crânerie dont M. A. Lusignan le dit capable, je cours grand risque de quitter cette vallée de larmes avant que ce miracle ne s'accomplisse.

En attendant, je crois devoir dire que le premier cavalier du dada que vient d'enfourcher M. Lusignan, ne se croyait pas tenu, comme ce dernier, de faire de la fantaisie à la Théophile Gauthier pour prouver sa thèse. A propos d'un nom propre peu harmonieux, il n'aurait pas dit qu'il devait répugner à celui qui le porte d'en afficher l'écriture. Il savait ce dernier mot synonyme d'affiche. Il savait aussi que l'on ne peut pas "afficher le respect de la langue française au forum," etc.

Peu malin de sa nature, je doute même, s'il était encore vivant, qu'il se permit de dire que la prétention à la connaissance de notre bel idiome s'affiche depuis quelque temps dans nos journaux avec beaucoup de crânerie; mais ce dont je conviens, c'est que les arguments qu'il apporta à l'appui de sa thèse étaient, moins le brio, identiques à ceux que fait aujourd'hui valoir mon contradicteur.

Comme lui, il affirmait que centime ne pouvait être accepté comme centième partie du dollar, attendu que par son acception actuelle il désignait déjà le centième du franc et que, de même que le terme millionnaire, il ne répondrait pas à la valeur que notre loi lui donne; ce qui créerait de la confusion, etc.; mais, comme lui encore, il était opiniâtre jusqu'à ne pas admettre que cette confusion deviendrait impossible du moment que la valeur de cette pièce serait définie par la loi.

En un mot, centime désignerait la centième partie du dollar, qui est notre unité monétaire, aussi bien que celle du franc, qui est l'unité monétaire de la France.

Avant que nous eussions le cours décimal, on appelait bien lous le *pound*, et je n'ai jamais oui dire que cela eût prêté à la confusion.

Les piastres espagnole, turque et américaine sont loin d'avoir chacune la même valeur. Il suffit, cependant, de désigner l'une d'elles par son pays pour éviter toute méprise, et il en sera ainsi du centime si nous l'adoptons quelque jour. Alors, s'il en tombe un dans les mains de mon aimable contradicteur, nul doute qu'il sera trouvé "bien fait de sa taille, rond dans ses manières et plus propre que le centin."

N'est-ce pas, d'ailleurs, le propre de l'avocat de savoir au besoin plaider le pour et le contre?

J.-F. GINGRAS.

Ottawa, 25 mars 1880.

Le public voyageur voit avec plaisir les compagnies de chemin de fer Delaware et Hudson Canal et le Vermont se faire une vive concurrence. A dater du 12 d'avril, le prix du passage de New-York à Montréal sera réduit de \$12.50 à \$10.50.

## ÉCUYER

Il est entendu que le titre d'écuyer est ridicule. Pourquoi et comment? A-t-il par lui-même une signification ridicule? Son origine prêterait-elle au ridicule? Aucunement. Mais il a pris fantaisie à certaines gens de décider que ce mot est ridicule, comme d'autres ont voulu rendre le titre de chevalier grotesque. Ces honnêtes personnes ont commencé par dire tout haut qu'écuyer était ridicule, sans se donner la peine d'expliquer comment. Et les badauds, dont le nombre, infini du temps de Salomon, n'a pas diminué depuis lors, se sont empressés d'emboîter le pas et de redire qu'écuyer est ridicule; et c'est ainsi que l'opinion s'est formée—parmi eux—au sujet de ce mot. Ne leur demandez pas d'explications, ils vous répondraient qu'écuyer est ridicule parce qu'il est ridicule, et diraient que votre question est inconcevable. En réalité, écuyer n'est ridicule que parce qu'ils le veulent bien, sans se douter qu'ils le sont eux-mêmes bien davantage.

Les réformateurs à la Tardivel se contentent de prétendre que c'est un anglicisme, une imitation de l'anglais qu'ils déclarent sotté. Les autres soutiennent hardiment que le mot est absurde dans les deux langues.

Aux uns et aux autres, nous signalons les notes suivantes, que vient de nous passer notre ami Sulte, et qui montrent que le mot écuyer a toujours été considéré comme une appellation honorable et qu'il n'a cessé d'être en usage depuis l'établissement même de la colonie, c'est-à-dire depuis près de trois cents ans :

A. G.

1o. Depuis deux cent cinquante ans, le titre d'écuyer est en usage dans la Nouvelle-France, comme on peut s'en convaincre par les registres des paroisses, les greffes des notaires et les archives de la justice qui les mentionnent presque à chaque page. Voilà pour la question d'ancienneté parmi nous.

2o. A quelle classe de personnes ce titre était-il appliqué?

Aux gouverneurs généraux et aux gouverneurs de Gaspé, des Trois-Rivières, de Montréal, des pays d'en haut, de la Louisiane; aux seigneurs, aux officiers des troupes et aux fonctionnaires civils élevés, tels que les intendants, les membres du conseil souverain, les juges. Je ne crois pas l'avoir rencontré appliqué aux médecins et aux notaires. Quant aux avocats, nous n'en avons pas eu avant la conquête, 1760.

3o. Pour avoir droit au titre d'écuyer, devait-on appartenir à la noblesse?

Le plus souvent, mais pas toujours. Les fonctions rendus au pays, le grade ou la fonction que l'on remplissait paraissent avoir été des motifs suffisants, sinon des droits, pour porter ce titre.

Dans une classe moins élevée, mais qui, en raison du caractère des personnes qui la composaient, tenait le milieu entre la noblesse, la robe, l'épée et le peuple, nous avons eu constamment, depuis Champlain, le sieur et monsieur, diminutif de monseigneur. C'étaient et ce sont encore des formules de politesse, rien de plus. Le fils d'un mendiant pouvait devenir un sieur ou un monsieur, tout ainsi que le fils d'un habitant obtenait le titre d'écuyer s'il parvenait à un grade dans l'armée ou la magistrature; toutefois, ce dernier paraît avoir joui en cela d'un privilège reconnu—d'un titre décerné à ses fonctions.

4o. L'appellation de ce mot était presque identique à celle de *esquire*.

Jusque vers l'année 1800, on écrivait écuyer et même escuier, mais on prononçait écuyer. Voici pourquoi: nos ancêtres ne faisaient pas usage du signe de l'accent dans le langage écrit, bien qu'il le fissent sentir dans le langage parlé. Pour avertir le lecteur du son qu'il fallait donner

en certains cas à certaines lettres de l'alphabet français, ils plaçaient immédiatement après ces lettres un s que nous avons surtout conservé dans les noms de famille. Ainsi, mesme, chaisne, tost, se prononçaient comme aujourd'hui, même, chaîne, têt; et Dufresne, Lemaistre, Lesveilles, étaient Dufreñe, Lemaitre, Léveillé.

50. Sans chercher des exemples qui sont trop abondants pour qu'on ose les nier, je donne ici ceux que j'ai sous la main et qui montreront par qui et comment était employé le mot écuyer :

1635. " Par devant nous Marc Antoine de Brasdefer, escuyer, sieur de Chateaufort, lieutenant général en toute l'estendue du fleuve de Saint-Laurent." (*Documents de la Tenure Seigneuriale*, p. 387). M. de Chateaufort venait de succéder à M. de Champlain.

1656. " Nous Pierre Boucher, escuyer, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, etc." (*Même source*, p. 120) était devenu gouverneur et juge des Trois-Rivières. Il ne fut ennobli qu'en 1661.

1666. " Fut présent en personne Etienne Pezard, escuyer, sieur de la Touche, capitaine d'une compagnie de la garnison de ce lieu." (*Grefte d'Ameau*). Celui-ci n'était pas encore le personnage qui fonda la seigneurie de Champlain, mais comme plusieurs autres, il avait dès lors le titre d'écuyer.

60. Dans le seul gouvernement des Trois-Rivières sur moins de deux mille âmes, avant l'année 1700, on rencontre ce titre dans les familles Boucher, Godefroy, Hertel, Pezard, Gauthier de Varennes, Chores, Vauvri de Blazon, Robineau de Bécancour, Le Neuf, Ramesay, et d'autres dont les noms ne sont pas présents à ma mémoire.

Résumé. Il est de toute évidence que nous n'avons pas emprunté ce titre aux Anglais, et que nous en avons constamment fait usage en l'appliquant aux classes des plus hautes de notre société, depuis deux siècles et demi.

La France ne s'en sert plus; c'est son affaire, mais il nous convient de le garder comme il a convenu aux Anglais de l'adopter en le traduisant par *esquire*; si l'on peut appeler traduction: escuyer, *esquire*.

Ceci prouve une fois de plus qu'il est bon de remonter dans le passé avant de dire que nous avons forgé des mots ou emprunté aux Anglais. Nous n'avons fait que conserver d'anciens mots. Les gens instruits trouvent cela charmant; soyons avec eux.

BENJAMIN SULTE.

## ÉCHOS

La reine Victoria est partie la semaine dernière pour un voyage sur le continent. Sa Majesté, accompagnée de la princesse Béatrice, se rend directement en Allemagne.

Les élections vont ainsi se faire en l'absence de la souveraine. On croit même que la campagne électorale n'est pas absolument étrangère à l'événement. La reine, dont les sympathies pour le ministère conservateur sont connues, aurait, par un sentiment bien naturel, résolu de faire coïncider avec l'époque actuelle le voyage qu'elle projetait depuis quelque temps. De cette façon, elle n'aura pas l'air de vouloir influencer le scrutin par sa présence, et si le gouvernement est battu, ce qui est improbable mais non impossible, l'échec sera pour ses ministres seulement.

Nous accusons réception avec remerciements de l'intéressante étude publiée récemment par M. Tassé, — que nous pouvons toujours considérer comme notre collaborateur, — sur " lord Beaconsfield et sir John Macdonald." On retrouve dans ce petit ouvrage le talent sérieux et la diction toujours irréprochable de l'auteur, qui n'a rien perdu de ses qualités de littérateur en devenant homme politique et en traitant des questions de la politique. C'est la première fois que ce parallèle des deux grands hommes d'Etat, auquel les

journaux avaient bien déjà fait allusion incidemment de temps à autre, est traité sous une forme définie, et il l'est de main de maître. La brochure est imprimée sur papier de luxe et contient deux belles photographies de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

\* \*

La question du changement de capitale, soulevée au Nouveau-Brunswick à la suite de l'incendie récent des édifices parlementaires de Fredericton, vient d'être réglée par un vote de la législature. Il a été décidé par vingt voix contre dix-huit de construire de nouveaux édifices parlementaires à Fredericton même. L'opposition, à laquelle les députés de Saint-Jean s'étaient joints pour la circonstance, avait proposé comme amendement d'élever simplement des constructions temporaires, en vue du transfert possible du siège du gouvernement de Fredericton à Saint-Jean. Cet amendement a été perdu sur la même division, dix-huit contre vingt. Fredericton restera en conséquence capitale.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui ait adopté le système américain relativement au siège du gouvernement. Dans toutes les autres provinces, la capitale politique est une grande ville, et la métropole même, dans tous les cas, à l'exception de Québec. C'est Toronto pour Ontario, Halifax pour la Nouvelle-Ecosse, Charlottetown pour l'Île du Prince-Edouard, Victoria pour la Colombie-Britannique, Winnipeg pour Manitoba. Sous ce rapport, le Nouveau-Brunswick est aussi la seule province qui se soit modelée sur la confédération elle-même, qui a pour capitale une ville de troisième ordre.

\* \*

Faut-il dire: au Canada, ou: en Canada? La *Patrie* s'était déjà prononcée pour la première de ces deux locutions. La *Minerve* vient de s'inscrire en faveur de la seconde.

Entre parenthèse, nous ne voudrions pas, en faisant ce rapprochement de journaux, avoir l'air d'insinuer que nos deux confrères n'ont pris ainsi position pour et contre que par un besoin irrésistible d'antagonisme.

La *Patrie* a décidé que l'expression: en Canada n'est pas correcte, parce que le mot Canada, comme nom de pays, est masculin. Et la règle, suivant notre voisin, est de réserver la préposition *en* pour les noms de pays féminins.

Qu'on nous permette d'abord de protester de nouveau contre la manie qui se répand de changer ou de contester d'anciennes expressions, qui ont toujours eu cours dans notre pays, et dont l'incorrection est purement imaginaire. Il en est des mots: en Canada comme du mot écuyer. On s'est servi de la proposition *en* pour le Canada dès l'origine de la colonie et l'expression fut constamment usitée à venir jusqu'à ces derniers temps, où de faux puristes l'ont proscrire comme étant inexacte. Qu'on parcoure les principaux documents, ouvrages, écrits, relatifs au Canada, depuis les lettres-patentes nommant nos premiers gouverneurs, écrites au dix-septième siècle, jusqu'au prospectus de la *Revue-Canadienne* paru en 1864, et on verra que cette locution est bien la locution consacrée, la seule bonne par conséquent, puisque la règle dont parle la *Patrie* n'est pas absolue, comme nous allons le montrer. M. de Frontenac, par exemple, est toujours désigné comme "gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Canada." Bien plus, c'était assez souvent la préposition *de* que l'on mettait devant le mot Canada, au lieu du mot *du*. Dans la correspondance des gouverneurs, il est parlé de l'argent de Canada, pour argent canadien. On y trouve fréquemment des phrases comme celle-ci: "Il importe au service du Roi et au salut du pays de Canada..."

On disait alors pays de Canada, comme on dit pays de France; et on disait: en Canada comme on dit: en France.

La règle des noms masculins et des noms féminins, règle entièrement arbitraire et d'invention récente, n'existait pas. Aujourd'hui même, bien que reconnue par La-

rousse et Bescherelle, elle est ignorée par des dictionnaires importants, entre autres par le dictionnaire de l'Académie, qui n'en dit mot. Littré et Larousse eux-mêmes n'ont pas l'air très sûrs de leur fait. Ils hésitent, et avouent que leur opinion n'est pas infaillible, que la règle souffre des exceptions, dont ils ne peuvent donner la raison. Ainsi, disent-ils, on dit: en Danemark, en Portugal, en Béarn, etc. Pourquoi? Parce que l'usage le veut, et que la règle, qui n'est venue qu'après l'usage, n'a pas osé rompre complètement en visière avec celui-ci. Bescherelle admet que les anciennes acceptions font loi d'ailleurs et restent en force. Cela tranche la question.

A. GÉLINAS.

## LE DEBOISEMENT

Nous aurions voulu publier, si la chose nous eût été possible, le travail qui a paru récemment sous ce titre dans le *Canada*, et qui était dû à la plume de notre collaborateur, M. Sulte. Cette œuvre fait le plus grand honneur à notre ami et se recommande à la considération sérieuse de nos législateurs. Il s'agit d'une question d'intérêt social de premier ordre. Dans tout ce qu'écrit M. Sulte, on sent la fibre patriotique. On a dit de lui qu'il était le plus national de nos poètes. On pourrait dire aussi qu'il est le plus national de nos écrivains. Il s'est élevé à une grande hauteur cette fois, et a traité cette question de déboisement comme personne ne l'avait encore traitée parmi nous. Dans d'autres pays, une œuvre de ce genre porterait son auteur à la députation.

Ne pouvant reproduire l'étude de M. Sulte, qui devrait être mise en brochure et répandue en profusion, car l'enseignement qu'elle renferme s'adresse autant au populaire qu'aux gouvernants, nous nous faisons un plaisir de publier l'appréciation suivante qui vient de paraître dans le *Canada* et que nous endossons de tout cœur:

L'étude remarquable de M. Sulte sur le "Déboisement" en Canada place cet écrivain distingué au rang des économistes américains. Tout en faisant honneur à son pays, il lui rend un service signalé. Sa voix, sur une question aussi importante et pratique, mériterait d'être entendue. Le gouvernement devrait encourager ces études nécessaires, en donnant la plus grande publicité à de tels écrits, en les distribuant parmi les classes intéressées. Le Congrès américain fait imprimer, chaque année, des milliers de volumes ayant trait à l'agriculture, la minéralogie, la forêt, les finances, etc., volumes qui sont ensuite répandus partout. Si nous jetons un coup d'œil sur les progrès de cette nation en agriculture, etc., il est facile de reconnaître que cette dépense est profitable. Le peuple Canadien a été, jusqu'ici, trop occupé de luttes politiques, de déchirements, il serait temps que ses grands intérêts nationaux et matériels fussent discutés, approfondis.

En luttant comme nous avons lutté jusqu'ici, nous nous amoindrissions, nous nous perdons. Que nos hommes de talent tournent leurs regards dans une direction nouvelle, qu'ils travaillent religieusement et patriotiquement au développement de nos richesses, qu'ils ne s'occupent que des intérêts immédiats de la nation, et le Canada prospérera. Ses ressources immenses, intelligemment exploitées, en feront un des pays les plus riches du monde. L'émigration diminuera, s'arrêtera. Le repatriement, si désirable, s'accomplira. Si dans chaque paroisse du Canada une société agricole était formée, à la tête de laquelle figureraient le curé, les hommes de profession et des cultivateurs progressifs, quel bien n'en résulterait-il pas? L'état actuel de la classe agricole du Canada est alarmant, et à moins d'un changement prochain, nos riches campagnes seront dépeuplées, l'émigration augmentera, et notre belle patrie restera dans la désolation.

Compatriotes du pays, à l'œuvre. Arrêtez le départ de vos frères pour l'étranger. L'expérience nous dit qu'une famille qui quitte le pays, le quitte pour longtemps. Endiguez le courant qui entraîne loin de nous tant de bras et de cœurs. Regrettez aujourd'hui ceux qui sont partis. Le vent de l'émigration souffle toujours plus fort sur le peuple pauvre.

Donnez-lui alors la vigueur en lui donnant la sève, en l'instruisant de ses besoins, de ses intérêts.

La littérature canadienne compte déjà des noms distingués, mais la science, l'économie sociale et politique a été peu exploitée chez nous. M. Sulte ouvre la voie, que nos hommes d'états, nos journalistes le suivent.

## LA SEMAINE SAINTE A JERUSALEM

Les anciens usages qui se rattachent aux cérémonies de la semaine sainte n'existent encore, avec tout leur prestige, qu'à Jérusalem, où se réunissent à cette époque un grand nombre de pèlerins et de curieux.

Pendant huit jours, la ville sainte a une animation inusitée, et offre un coup d'œil des plus pittoresques. Rien n'est plus curieux que de voir circuler cette multitude de pèlerins de toutes les nations. On y entend tous les dialectes, et le vêtement européen fait triste figure au milieu des costumes orientaux, qui resplendent d'ornements et de nuances éclatantes.

Le lundi saint est consacré par les catholiques à faire un pèlerinage autour de Jérusalem, tandis que les Grecs, réunis en caravanes, vont se baigner dans le Jourdain: chacun d'eux y lave le linceul qui devra l'ensevelir. Ils ont la confiance, par ce fait, qu'après leur mort leur âme sera préservée.

Le mardi et le mercredi sont consacrés à parcourir les quatorze stations de la croix. Les Arabes et les Grecs, qui sont allés adorer le tombeau de David sur le mont Sion, reviennent prendre possession de l'église du Saint-Sépulcre pour y passer la nuit. Ils s'installent dans les chapelles qui leur sont réservées. Ils y mettent des matelas, ils y mangent, ils y fument.

Deux imposantes cérémonies ont lieu le jeudi saint: la consécration et la communion. Les idolâtres ne sont pas admis pendant ce jour dans l'église; ils célèbrent leurs différents cultes en plein air, sous des tentes.

Le vendredi saint est le grand jour pour les catholiques, qui passent une partie de la journée dans les prières et la méditation. La grande cérémonie du crucifiement commence à sept heures du soir et dure jusqu'à minuit.

Quand au samedi, il est réservé à faire des excursions sur les différents lieux parcourus par Jésus Christ. L'église, ce jour-là, appartient exclusivement aux grecs et aux sectes idolâtres qui célèbrent le feu sacré.

Le dimanche, les pèlerins célèbrent la fête de Pâques, chacun selon sa religion.

Le lendemain, il ne reste guère à Jérusalem que les touristes venus en amateurs, et qui y demeurent quelques jours pour se reposer de ces huit journées de fatigue, car, pour suivre scrupuleusement toutes les cérémonies pendant la semaine sainte, il faut être levé généralement vers quatre heures du matin, et l'on passe parfois une journée sans pouvoir manger.

## A nos abonnés des Etats-Unis

Nous sommes obligés d'avertir nos abonnés des Etats-Unis qui nous doivent des arrérages, que nous sommes décidés à leur discontinuer l'envoi de *L'Opinion Publique*, s'ils ne nous paient pas immédiatement. Nos compatriotes des Etats-Unis nous paient bien en général; nous regrettons qu'un certain nombre ne suivent pas ce bon exemple. S'ils songeaient un instant aux sacrifices qu'il faut faire pour maintenir un journal comme le nôtre, ils se feraient un devoir de payer leur abonnement. Nous espérons qu'ils ne nous forceront pas d'avoir recours à des moyens rigoureux et désagréables pour obtenir ce qui nous est dû. Eux qui vivent dans un pays où les journaux sont si bien payés ils devraient adopter cette excellente habitude. Personne ne leur reprochera d'imiter les Américains sous ce rapport.

## LISEZ ATTENTIVEMENT

Madame P. BENOIT, ayant reçu un assortiment considérable d'articles de modes, a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'elle a en main un très beau choix de rubans, fleurs, plumes, chapeaux, etc., etc., ainsi que les fils, braies honnites, et autres, pour dentelles. Les dames y trouveront aussi une grande variété de patrons pour étampage et toute commande pour étampe seront exécutées avec soin et promptitude. On refait aussi les vieux chapeaux à neuf et dans les derniers goûts. Que tous donc se donne rendez-vous chez Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.



NOLI ME TANGERE

## " JACQUES CARTIER ; OU, LE CANADA VENGE "

(Drame historique en 5 actes, par M. J.-L. ARCHAMBAULT, Avocat)

Qui donc affirmait que nous n'avons pas une littérature nationale ? Que nos auteurs n'ont pas un style à eux ? Que la plupart manquent d'originalité ?

Je viens de lire le *Canada Vengé* de M. J.-L. Archambault, et jamais de ma vie je ne me plaindrai du manque d'originalité chez nos auteurs, chez certains d'entre eux, au moins. Nous avons une littérature tellement à nous, qu'il est impossible d'en trouver une semblable nulle part ailleurs.

Quant à M. Archambault, il a raison d'être fier de son œuvre, car la pièce dramatique qu'il vient de mettre au jour lui assigne une place à part dans la galerie de nos hommes de lettres.

Tout d'abord on voit que l'auteur est très versé dans l'art dramatique, dont il connaît tous les écueils. Ces écueils il les connaît d'autant mieux que, par un tour de force fort peu commun en Europe, il n'en évite aucun ; il affecte même de s'y jeter à tous propos, pour prouver d'autant mieux qu'il les connaît.

La pièce est armée d'une préface et d'un prologue tout comme une histoire universelle.

Préface, prologue et drame ne font qu'un, à telles enseignes que l'on pourrait en intervertir l'ordre sans nuire en rien à la clarté, à la vraisemblance ni à l'intérêt de l'ouvrage.

Cependant, pour peu que l'on soit familier avec ce genre de littérature, l'on distingue parfaitement le drame de la préface, même du prologue, attendu qu'il vient en troisième lieu.

Il manque toutefois une pièce à cette pièce, d'ailleurs à l'abri de toute critique ennemie : c'est la biographie de M. Archambault, avocat, par M. Archambault lui-même. Le lecteur est friand de connaître dans ses moindres détails la vie d'un auteur qui lui plaît. Or la vie d'un tel auteur ne peut être convenablement racontée que par lui-même.

A la 3<sup>me</sup> ou 4<sup>me</sup> édition du *Canada Vengé*, je suggérerai donc à M. Archambault d'ajouter un acte—cela ne nuirait en rien à l'unité de l'action—intitulé : AUTOBIOGRAPHIE. Cet acte reposerait les esprits et disposerait le lecteur en faveur de la pièce. C'est un simple avis, bien entendu.

La préface, sans valoir cependant le prologue, ni, à plus forte raison le drame, est palpitante d'intérêt. Ce sont les péripéties de la gestation du livre habilement esquissées.

L'auteur a eu une vision—le lecteur a dû s'en douter. De cette vision sont sortis les cinq actes du drame. A la vue de son fruit, nous dit-il lui-même, " pour la première fois dans sa vie ses entrailles s'émeurent en face de la scène."

Ici le terrain est glissant, et il est difficile de suivre l'auteur dans les profondeurs où il nous entraîne. Pour moi je vois dans cette phrase une allusion mythologique en même temps qu'un aveu. De même que Minerve est sortie armée de pied en cap de la tête, d'aucuns disent de la cuisse de Jupiter, de m me le *Canada Vengé* est sorti, non pas d'une vision, mais bien des entrailles de M. Archambault.

Les grands hommes et les prophètes ont de ces manières obscures d'exprimer leurs pensées :

Un tel rejeton, continue le père ému, ne devait-il pas être étouffé avant d'avoir vu la lumière du jour ? A tout événement, le récit tout maigre qu'il fût, fut déclaré par les scribes de l'endroit (et les pharisiens sans doute) plein du plus haut intérêt.

Mais arrivons au prologue.

Encore une vision, mais une vision prophétique, celle-ci ; quelque chose comme celle d'Adam dans le Paradis perdu de Milton.

Une terre lointaine roulait dans l'espace, se dessinant vaguement dans les brumes d'un horizon incertain.

Ce sublime roucoulement continue deux pages durant et n'est interrompu que par cette prosopopée éclatante :

O Jacques-Cartier ! Viens sur cette scène et puisse le récit de tes nobles travaux, revêtu des charmes de l'heureuse fiction, proclamer la vérité et redire les grandeurs impérissables de la patrie.

C'est le prologue.

Le premier acte représente l'arrivée de Jacques-Cartier (avec un trait d'union) à Hochelaga. A. D. 1531.

Deux personnages sont en scène, Jacques Cartier et Onondaha.

JACQUES-CARTIER A ONONDAHA. (Après les salutations d'usage.)—Grand chef, je te salue !... Reçois, illustre chef, des mains du visage pâle, ces présents, gage de mon estime et de mon affection, etc., etc.

On voit d'ici la tête de l'illustre chef.

Ne dirait-on pas que l'auteur a entrevu, dans quelques-unes de ses visions, la cérémonie des Hurons de Lorette présentant un adresse à M. Robitaille ? La réponse du lieutenant-gouverneur mériterait d'être mise ici dans la bouche de Jacques Cartier. C'est du même pathétique.

Après les salutations d'usage me semble divinement trouvé. Un Chinois se serait amusé à se tirer les oreilles, ou la langue, ou le nez, et à crier : *tsin, tsin* ; un oriental se serait jeté à plat ventre ; deux habitants des Cyclades se seraient versé réciproquement un pot d'eau sur la tête ; un natif de Palaos se serait pris le pied et s'en serait frotté le visage ; Onondaha et Jacques Cartier, eux, ne lanterneront pas. Ils arrivent tout de suite à la chose. C'est la première fois que Jacques Cartier rencontre un Sauvage d'Amérique ; c'est la première fois qu'Onondaha voit les mains d'un visage pâle ; eh bien ! cela ne les empêche pas de se saluer d'abord avec les cérémonies d'usage.

Toujours l'adresse des Hurons de Lorette à son Honneur, le lieutenant-gouverneur Robitaille.

A la seconde scène, nous trouvons les mêmes personnages, ni plus ni moins. Pourquoi faire une seconde scène avec les mêmes personnages ? L'auteur l'indique. JACQUES-CARTIER (continue.)

Les plus sévères n'y trouveront rien à redire.

A la troisième et quatrième scène, les mêmes personnages encore. Ici l'érudition de l'auteur perce partout. D'abord il introduit le chœur, tout comme dans les tragédies antiques et dans Esther de Racine. On voit que M. Archambault est plein de ses classiques. Et cette persévérance à faire un drame historique avec deux personnages, c'est du dialogue des morts, direz-vous ? Point du tout. Eschine, le père de l'art dramatique, met rarement plus de deux et trois personnages en scène, avec cette différence, toutes fois, qu'ils sortent et qu'ils rentrent. Ici nos deux chefs ne bougent d'un cran. C'est une heureuse innovation, à mon sens.

Onondaha, l'illustre chef, dévoile, dans cette scène, les mystères de sa naissance.

Seigneur, dit-il à Jacques-Cartier, cinquante lunes ont passé sur ma tête, et le grand Manitou a été favorable au chef des Sauvages.

Cinquante lunes, c'est-à-dire quatre ans environ. C'est un peu jeune, direz-vous. A Lorette les chefs sont plus âgés. Oui, mais parlent-ils mieux ? *That is the question.*

S'adressant à son Honneur M. Robitaille, ils disent : *Votre Excellence*, ce qui n'est guère correct. Onondaha, lui, appelle son interlocuteur *Seigneur*. C'est plus classique.

Dans le même passage, il est question des Iroquois. Avis à M. Sulte et aux autres archéologues canadiens, qui ne seraient pas encore fixés sur le nom de la tribu qui habitait Hochelaga à l'arrivée de Jacques Cartier.

La scène 5 ne s'analyse pas. On y voit le chevalier Raoul Désery qui entame un dialogue ou l'interlocuteur, quand il a la parole, la garde aussi longtemps qu'il peut. C'est moins mouvementé que dans Eugène Scribe, mais c'est plus conforme aux traditions du Palais ; car M. Archambault, avant d'être dramaturge, est avocat. Au reste, l'auteur affectionne les longues

répliques. Dans sa pièce, un personnage qui se laisse interrompre à la première page, est un personnage tout à fait secondaire.

La fin de cette scène, qui est en même temps la fin du premier acte, est du dernier pathétique. L'intrigue, toute palpitante d'intérêt, achève de se nouer, et quand Onondaha, s'adressant à Désery, lui dit : " Sous nos huttes tu couleras quelques jours pour reposer ton corps des fatigues du voyage. Le gibier abonde à deux distances de nos flèches rapides et l'œil de l'indien est exercé à saisir le vol trompeur de l'oiseau," l'émotion est à son comble, les acteurs n'y peuvent plus tenir, et vont se coucher.

Le lecteur prudent a pris l'avance et ronfle depuis la troisième scène.

Chacun mit ventre à terre,  
Mironton tonton mirontaine,  
Chacun mit ventre à terre,  
Puis s'en alla coucher. (bis)

Tout comme dans Malbrouk.

Tous les genres d'érudition se rencontrent dans le drame historique de M. Archambault. L'on a vu avec quelle connaissance approfondie de son sujet il fait agir un illustre chef aux prises avec les mains d'un visage pâle. Eh bien ! sa connaissance des usages, des finesses, des raffinements de la haute civilisation est, s'il se peut, plus surprenante encore.

Le deuxième acte se passe à la cour de Louis XV. Jamais courtisans n'ont parlé comme Francis de Moncy et George Bernis ; jamais diplomates n'ont montré une profondeur comparable à celle de Jean Moreau, enfin l'histoire de l'humanité (souffrante) ne fait mention d'aucun logicien de la force du vicomte de Jolyœur.

Voyons d'abord la logique. La parole est au vicomte :

Messieurs, c'est réellement une affaire très grave à décider que celle qui nous est soumise. Depuis longtemps je cherche un moyen de sortir des embarras de la situation. Il me semble que la question est bien simple, etc.

On n'est pas plus serré en logique.

Les courtisans, maintenant.

George Bernis est un comble, ni plus ni moins.

Il connaît les faiblesses du roi très-chrétien pour la marquise de Pampadour, et tout en adulant les passions royales, il veut gagner les bonnes grâces de la marquise.

Quoi, s'écrie-t-il, encore des secours au Canada ? Je voudrais bien savoir ce qu'en dirait la Pampadour.

La Pampadour, en plein conseil, en face du roi, est d'un courtisan consommé.

Le reste est à l'avenant.

Écoutons le roi, maintenant. D'abord sa réponse à George Bernis.

Voilà un noble langage et qui reproduit exactement la pensée de cette bonne marquise, madame Pampadour. Permettez-moi, sire, en son nom, de vous féliciter pour des paroles si humaines.

Tout cela sérieusement ; c'est le roi qui parle.

Ailleurs l'auteur nous dit que le roi " préside aux délibérations " de ses ministres lorsqu'il est au conseil. Plus loin, mettant en scène les membres d'une commission quelconque, il fait entrer le roi le premier.

Quand je vous disais que M. Archambault n'ignore rien !

" La scène, au troisième acte, représente le salon impérial de Louis XV. Les ministres sont mollement assis. Louis XV occupe le fauteuil principal, etc."

Je ferai remarquer, en passant, que Beaumarchais est moins attentif à décrire les costumes, indiquer les poses, l'action des personnages, que ne l'est notre auteur canadien. Il n'omet littéralement rien. Quand un personnage veut parler à un autre, il commence par le faire tourner de son côté ; Si un garde veut s'emparer d'un prisonnier, il se dirige d'abord vers lui. Il n'y a pas à s'y tromper.

Le troisième acte entre tous est habilement trouvé : c'est la répétition du second, sur une autre retournelle. Le roi y remplit un rôle tout aussi royal, les courtisans sont tout aussi adroits, les ministres tout aussi politiques qu'au second acte. Seule-

ment l'esprit de l'auteur y plane plus ostensiblement. Chaque mot sent M. Archambault, avocat. Outre l'esprit il y a le haut pathétique.

Nous y voyons de ces phénomènes :— *Une phalange qui tient en échec les convoitises de la France ; une colonie livrée au souffle incertain d'une lointaine renommée, le roi Louis XV qui s'approche d'un fauteuil et s'affaise dessus, et autres situations poignantes.*

Dans cet acte, M. Archambault remplit une lacune qui s'était fait vivement sentir aux actes précédents. Quand un personnage parle, l'auteur indique prudemment, en italiques, qu'il prend la parole.

Avec le 4<sup>me</sup> acte nous entrons en pleine histoire contemporaine. La date est indiquée, 1837 ; et la scène se passe à Hochelaga.

En y regardant de près, peut-être trouverait-on que l'auteur pêche ici contre la règle classique des trois unités de temps, de lieu et d'action ; mais M. Archambault n'y regarde pas de près. Il est de ceux qui font les règles et ne les subissent pas. D'ailleurs il n'est pas prouvé qu'Aristote ait réellement donné cette règle, les commentateurs ne s'accordant pas là-dessus.

Cette partie du drame est d'un lyrisme touchant.

Nous avons vu la prose, voyons les vers :

" Noble France, ô pays de nos chers ayeux  
Au Canada, qui sois toujours propice ;  
Sur ce sol vit une race de preux  
De ton crime oubliant le vil complice."

Et le cœur :

Venez, bergères  
Enfants, venez  
Sur les bruyères  
Venez, valsez.

Dans cet acte des paysans canadiens entrent en scène. Ces paysans ont un défaut : la surabondance de l'esprit. L'auteur ne s'y cache pas assez.

On dit que M. Louis-Honoré Fréchette puise dans cet acte les grandes inspirations de son *Papineau*, drame ou tragédie, qu'il est à la veille de livrer au public.

Un véritable coup de théâtre termine le 4<sup>me</sup> acte : tout le monde va se coucher, et la toile tombe, comme au premier acte.

Mais cette fois-ci le public n'en a pas connaissance.

Le 5<sup>me</sup> acte ne se lit pas. Il se remplace avantageusement par cette chanson connue :

J'ai vu le soleil et la lune  
Qui tenaient des discours en l'air, etc.

En faisant observer que le dernier acte ne se lit pas (c'est le plus long de la pièce, 31 pages. Le lecteur s'occupe d'abord de ce détail là), j'ai voulu dire, par le commun des lecteurs, les amis et connaissances de l'auteur, par exemple. Moi, je l'ai lu, y étant engagé d'honneur.

Je partage ce privilège avec les seuls " employés " de la *Minerve*, qui l'ont lu et l'ont trouvé beau.

Eh bien ! pour que le mystère de ce 5<sup>me</sup> acte ne demeure pas éternellement enseveli, je consens à soulever un coin du voile, et à faire entrevoir ce qu'à la *Minerve* seule on a vu.

Jamais auparavant le drame ne s'était élevé à cette hauteur. Il était réservé à un avocat de Montréal d'atteindre les limites de l'art.

Le grand, le poignant intérêt de ce cinquième et dernier acte, est une lettre d'un curé quelconque écrite en collaboration avec le maire de l'endroit, et adressée à lord Sydenham.

Par malheur, cette lettre tombe aux mains d'Arthur, le geôlier de la prison.

J'ai oublié de dire que la scène se passe sur la citadelle de Québec.

Cette lettre, c'est la pierre qui se détache de la statue. L'action se précipite comme un torrent. Le dénouement atteint d'abord ce pauvre Arthur, qui est impitoyablement condamné à balayer le plancher de la prison. Puis viennent, ou plutôt reviennent les acteurs des premiers actes, Jean Canada que nous avons vu, ou que nous n'avons pas vu, mais qui certaine-

ment se trouvait à la cour de Louis XV, et Jacques-Cartier (*toujours avec un trait d'union*), ce visage pâle dont les mains ont si merveilleusement étonné Onondaha, au premier acte, en 1534.

De dramatique qu'elle était, la situation devient tragique. Arthur s'empoisonne avec une bouteille, dont il absorbe un coup. Près de mourir, il sent que ses paupières s'ouvrent toutes grandes, comme soulevées avec des tenailles pour l'empêcher de dormir, tout comme le lecteur ; puis un duel terrible, à mort, s'engage entre l'aide-de-camp et Parizot, qui tue son adversaire d'un coup de poing par terre.

Pendant ce temps, un rêve vient agiter Arthur. Il aperçoit Jacques-Cartier "dans un nuage éclatant." Tout le monde est saisi de stupeur. Les accents de sa voix sont terribles, prophétiques. Il prophétise... devinez quoi ? Les cheveux m'en dressent sur la tête : LE CANADA VENGE par J.-L. Archambault, écuyer, avocat, de Montréal.

I. LACORDE.

Ottawa, 22 mars 1880.

Un écrivain termine un travail intéressant sur la guerre de Crimée par les paroles qui suivent :

La guerre de Crimée, malgré les sacrifices immenses qu'elle a coûtés aux puissances alliées, n'a été qu'une passe d'armes très brillante assurément, mais qui, en définitive, n'a pas fait faire un pas à la question d'Orient toujours renaisante, et aujourd'hui plus menaçante que jamais pour la paix du monde. L'Angleterre trouverait-elle un jour encore l'occasion de pouvoir créer de concert avec la France, sur le Danube et en Bessarabie, un ordre de choses suffisant pour arrêter à tout jamais l'ambition de la Russie, tant du côté de l'Orient que du côté de l'Asie ? Un avenir plus prochain qu'on ne le pense, nous le fera connaître. Si au moins on avait conservé Sébastopol, comme nous l'indiquions, avec une garnison européenne mixte, on eût gardé dans ses mains la clé de la question d'Orient.

La Gazette de Moscou passe pour réfléchir, le plus souvent, la pensée du gouvernement russe, aussi ne lira-t-on pas sans intérêt les lignes suivantes qui semblent indiquer la conduite que va tenir le gouvernement pour combattre la conspiration nihiliste :

Dieu que nous allons vite ! Après des coups de feu dans la rue, une machine infernale placée sous la voie ferrée, et enfin, une explosion dans le palais même. C'est Dieu et ce n'est que Dieu qui protège le Czar ! Un grand nombre de malfaiteurs ont passé par les mains de la justice ; on a fait beaucoup d'enquêtes et on les continue encore jusqu'aujourd'hui, mais on ne découvre rien, et chacun est libre de se livrer à des suppositions et à des conjectures sur la rébellion qui, depuis vingt années, se raille de la Russie, de son gouvernement, de tout le peuple russe. On livre aux tribunaux des personnages nuls, qui ne sont évidemment que des instruments de la conspiration, sans y être initiés, et on laisse échapper tous ceux qui jouent les premiers rôles.

Malgré la réprobation universelle qui les condamne, malgré la répression impitoyable qui les poursuit, les nihilistes ne paraissent pas vouloir finir à leurs exploits ; d'après une correspondance adressée de Saint-Petersbourg à la Nouvelle Presse Libre de Vienne :

Cinq mille personnes ont été arrêtées. Trois mille sont enfermées dans la forteresse Pierre-Paul. Le nihilisme n'en continue pas moins à sévir, et tous les jours il se passe des faits comme le suivant ? L'autorité ayant appris que des individus suspects demeuraient au No. 4 de la Perspective Bezborodkine, y envoya vingt agents de police avec cinq officiers. Ils ne trouverent personne autre que la veuve d'un employé ; on ne découvrit rien de suspect, mais cinq agents ayant vu, dans la cour de la maison, trois individus qui se sauvaient en toute hâte de dessous un hangar, s'y précipitèrent. Au même moment, une terrible explosion se fit entendre ; les agents furent tués et le hangar détruit. La maison elle-même fut gravement endommagée ; l'enquête a démontré que, sous le hangar, il y avait un dépôt de dynamite. On n'a pu retrouver le marchand qui occupait la maison auparavant.

Presque en même temps, un incendie éclatait dans la rue Bolskaïa. Trois bâtiments de la police et une maison particulière ont été détruits. Plusieurs agents de police ont péri dans les flammes en voulant sauver des papiers.

## LA BONNE ÉDUCATION C'EST LE BONHEUR D'ICI BAS

C'est être bien cruel que de jeter ses enfants aux travaux et aux souffrances de la vie sans l'appui de la religion. Pauvre cœur ! que deviendra-t-il dans l'infortune ?

Nous avons lu dans une lettre d'un respectable ecclésiastique attaché à l'armée d'Orient le passage qui suit :

—Un souvenir triste se présente en ce moment à mon esprit. Je n'ose l'écrire ; et cependant le sujet me paraît instructif pour quelques familles qui s'égarèrent, et perdent leurs enfants par un désir mal entendu de leur être utiles. Un jeune homme d'une famille obscure avait été destiné, dès l'enfance, à l'état militaire ; il y avait fait son chemin. Un jour je le rencontrai. C'était au milieu d'une action meurtrière. Il était étendu sans force ; je m'agenouillai auprès de lui.

—Vous souffrez beaucoup ? lui dis-je.  
—Ah ! monsieur l'abbé, me répondit-il avec un sourire sardonique, ce que c'est que la gloire humaine ! cherchez-la donc, la gloire humaine ! Voilà où elle vous conduit ; je le sais maintenant par expérience.

—Mais tout n'est pas perdu, capitaine, lui répondis-je. Vous guérirez, et alors une décoration, un grade supérieur seront le prix de vos services.

Pour toute réponse, le capitaine m'engagea à lever la couverture grossière qu'on avait jetée sur lui. Un éclat d'obus lui avait arraché le côté, et je vis ses entrailles répandues sur la terre.

—C'est vrai, m'écriai-je, c'en est fait de la gloire humaine : mais il y en a une autre pour le brave qui a fait son devoir. Dans l'autre vie... J'allais continuer.

—Monsieur l'abbé, reprit le malade, ne me parlez pas de cela. Je ne veux pas en entendre parler.

—Mais, capitaine.  
—Ne m'en parlez pas, je vous le répète. J'ai travaillé pour la gloire. La gloire m'a fui. Je mourrai dans le désespoir.

—Je fis de vains efforts pour amener le mourant à des pensées plus consolantes. Son regard était effrayant ; ses lèvres se contractaient sous la forme d'un sourire, hideux mélange de fureur et de désespoir. Bientôt il me demanda une potion calmante pour l'aider à mourir sans trop de souffrances. Avec l'autorisation du major, j'allai la lui chercher. Lorsque je revins à lui, il était mort ; mais sa physiologie n'avait pas changé. Le même sourire, le même regard m'accueillirent. Seulement l'effrayante pâleur de la mort était venue ajouter à l'expression désespérée de ce cadavre inanimé.

—O père ! ô mère ! comment n'aviez-vous pas compris que votre ambition était aveugle, et que vous conduisiez votre enfant au précipice ? Vous lui aviez présenté la gloire humaine comme terme de ses espérances. Sans le vouloir, vous avez été horriblement cruels ; vous avez amusé la jeunesse de votre enfant en lui faisant poursuivre un fantôme, et lorsque hâtant, couvert de poussière et perdant tout son sang, il a voulu saisir quelque chose, il n'a trouvé que le vide, et il est mort dans le plus effroyable désespoir !

Oh ! c'est une grande chose que l'éducation !

## BONAPARTE ET JOSÉPHINE

Dans le deuxième volume de ses mémoires—j'ai dit le deuxième, non le second, ce qui signifie qu'il y en aura un troisième qui ne sera pas le dernier peut-être—Mme de Rémusat nous entretient de quelques grands événements du temps : le procès du général Moreau, l'arrivée du pape à Paris, la réunion de la couronne d'Italie à l'empire, la bataille d'Austerlitz notamment ; elle trace de nombreux portraits et nous donne sur la cour de Napoléon et sur les habitudes de l'empereur et de Joséphine des détails bien curieux.

Elle nous apprend que M. de Rémusat décida Napoléon à se raser lui-même "en voyant l'agitation qu'il éprouvait, et même

l'inquiétude tant que durait cette opération faite par un barbier."

"Après beaucoup d'essais, continue Mme de Rémusat, lorsqu'il y eût réussi, il lui arriva souvent de dire qu'en lui donnant le conseil de le faire de sa propre main on lui avait rendu un signalé service."

"Bonaparte, dit-elle ensuite, était quand il régnait si bien accoutumé à ne compter pour rien ceux qui l'entouraient, que ce mépris des autres se retrouvait dans ses moindres habitudes. Il ne se faisait aucune idée de la décence que la bonne éducation inspire ordinairement à toute personne un peu élevée, procédant à une toilette complète dans sa chambre en présence de ceux qui s'y trouvaient quels qu'ils fussent. De même, si un valet de chambre lui causait quelque impatience en l'habillant, il s'emportait rudement sans égard pour les autres ni pour lui-même. Il jetait à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convenait pas. Il soignait particulièrement ses mains et ses ongles ; il lui fallait, pour les couper, une grande quantité de ciseaux parce qu'il les brisait et les jetait quand ils ne lui paraissaient pas suffisamment affilés. Jamais il ne faisait usage d'aucun parfum, se contentant seulement d'eau de Cologne, dont il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante rouleaux par mois. Il croyait cet usage fort sain. Le calcul entraînait pour beaucoup dans sa propreté, car, ainsi que je l'ai dit, il était un peu soigneux."

Ce n'était pas par négligence de sa propre personne que péchait Joséphine ; jugez-en :

"Elle se levait à neuf heures ; sa toilette était fort longue ; il y en avait une partie qui était fort secrète, et tout employée à nombre de recherches pour entretenir et même farder sa personne. Quand tout cela était fini, elle se faisait coiffer, envelopper dans un long peignoir très élégant et garni de dentelles. Ses chemises, ses jupons, étaient brodés et aussi garnis. Elle changeait de tout linge trois fois par jour, et ne portait que des bas neufs... Quand elle était peignée, on lui apportait de grandes corbeilles qui contenaient plusieurs robes différentes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles. C'étaient en été des robes de mousseline ou de percale très brodées et très ornées ; en hiver, des redingotes d'étoffe ou de velours. Elle choisissait la parure du jour et le matin elle se coiffait toujours avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes et des vêtements qui la couvraient beaucoup.

Le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents ; elle en faisait des robes, des couvertures pour son lit, des coussins pour son chien. Elle en avait constamment une toute la matinée, qu'elle drapait sur ses épaules avec une grâce que je n'ai vu qu'à elle. Bonaparte, qui trouvait que les châles la couvraient trop, les arrachait et quelquefois les jetait au feu ; alors elle en demandait un autre. Elle achetait tous ceux qu'on lui apportait, de quelque prix qu'ils fussent ; je lui en ai vu de huit, dix et douze mille francs."

Et ailleurs : "On lui apportait sans cesse des diamants, des bijoux, des châles, des étoffes, des colifichets de toute espèce ; elle achetait tout, sans jamais demander le prix, et, la plupart du temps, oubliait ce qu'elle achetait."

Avec quelle conviction les marchands devaient dire en parlant d'elle : "La bonne Joséphine."

## GUERISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses ; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'envoierai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais, en Français, Allemand ou Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier.

W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

## VARIÉTÉS

La nourrice raconte à la cuisinière qu'hier, au square, elle a vu expulser un "monsieur" qui battait une "demoiselle" à coups de parapluie.

—Mais, dit la cuisinière, c'était un voyou, ce monsieur là !

—Oh non ! dit vivement la nourrice, c'était un homme très comme il faut ; en la battant il jurait tout bas !

\* \*

Qu'on vienne encore nous parler de l'antipathie des gendres contre leurs belles-mères.

Un de ces calomnieux disait à son médecin, en parlant de sa belle-mère, qui est sourde et archimyope :

—Docteur, la moitié de ma fortune si vous lui rendez la vue et l'ouïe ! Et les trois quarts... si vous lui enlevez la parole !

\* \*

Dernièrement, dans un théâtre de province, un baryton commet un couac effroyable.

Rires et sifflets dans la salle.

Alors l'artiste s'avançant gravement vers la rampe, et faisant au public les trois saluts d'usage :

—Messieurs, je reconnais que je viens de faire une fausse note... Je la retire !

\* \*

—Dis-donc, compère, disait un Normand à son compagnon de lit, dis-donc, dors-tu ?

—Dan ! si je n'dormais pas, quoiqu'tu me voudrais ?

—Qu'tu me prêtes ton âne pour aller à la foire d'Gisors.

—Ah ben ! compère, j'dors.

—Bah ! tu n'dors pas, puisque tu m'causes.

—Ah ! n'fais pas attention, c'est que j'rêve

\* \*

Le jeune Auguste arrive en classe avec l'air souffreteux. Il interrompt le cours par des plaintes et des gémissements.

—Enfin où as-tu mal ? s'écrie le maître impatient.

—Maman n'a pas voulu me le dire !...

\* \*

Au cimetière Montmartre :  
—Où allez-vous donc ainsi, mon cher Durand ?

—Porter des fleurs sur la tombe de ma femme.

—Pauvre ami !

Cet excellent M. Durand, le rassurant du geste.

—Oh ! j'en ai une autre... au Père-Lachaise !

\* \*

Le correspondant en province d'une entreprise de pompes funèbres, dont le siège est à Paris, écrivait dernièrement à son directeur :

"La mortalité s'améliore sensiblement. Nous avons eu, ce mois-ci, cinquante décès de plus que la semaine dernière !"

\* \*

## LE PAGE

"Si tu veux te joindre à mes pages, Dit un marquis au jeune André, Vingt-cinq écus seront tes gages, Et de plus je t'HABILLERAI."  
Marché des deux parts assuré.  
André se couche... Midi sonne.  
Point d'André. Le maître s'étonne Et va son laquais éveiller :  
"Eh ! que fais-tu donc là, mon drôle ?"  
L'autre répond, non sans bâiller :  
"J'attendais, sur votre parole, Que vous vinssiez pour m'habiller."

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

A nos lecteurs.—C'est avec plaisir que nous recommandons à nos lecteurs de visiter la maison de nouveautés que MM. ARCHAMBAULT FRÈRES viennent d'ouvrir au coin des rues Ste-Catherine et Montcalm. L'acheteur y trouvera tout ce qu'il peut désirer—un grand choix, des marchandises de bonne qualité—et des prix raisonnables. Ceux qui connaissent l'un ou l'autre des associés, sont d'ailleurs certains d'être bien servis. L'un d'eux, M. Jos. Archambault, est bien connu comme ancien commis chez MM. Dupuis frères, et l'autre comme ex-associé de la maison Marcotte & Archambault, encanteurs.



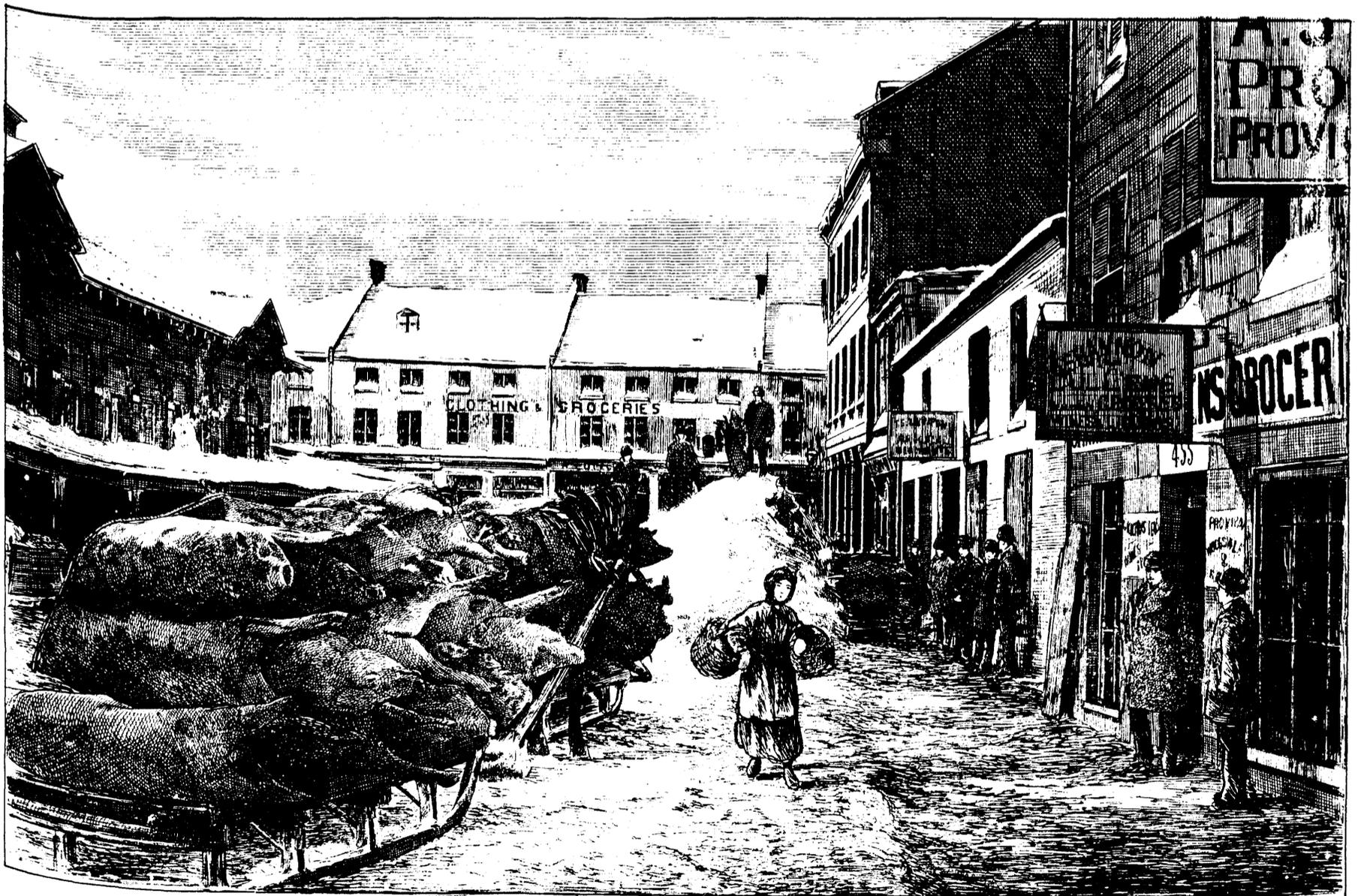
LA RÉCOLTE DE GLACE À MONTRÉAL



LA RÉCOLTE DE GLACE À MONTRÉAL



LE PREMIER ÉLÉPHANT NÉ EN CAPTIVITÉ



AU MARCHÉ SAINTE-ANNE, MONTRÉAL

## REPENTIR DU PÊCHEUR

Seigneur, je viens dans votre temple,  
Me proternant aux pieds de vos autels,  
Mêler ma faible voix à ces chants immortels  
Que module, à l'aspect du Dieu qu'elle con-  
La phalange des séraphins [temple,  
Unie au chœur des chrétiens.

Vos anges, par de pieux cantiques,  
Chantent l'amour dont ils sont embrasés  
Et la gloire des saints qu'ils ont fleurdéliés ;  
Moi, je fais retentir l'écho des saints Portiques  
Du nom du Seigneur Tout-Puissant  
Qui rend le coupable innocent.

Si vous détestez l'âme ingrâte  
Qui ne voit pas, dans le vaste univers,  
L'Architecte divin des chefs-d'œuvre divers,  
Ah ! combien plus encore votre colère éclate  
Sur celui qui par des forfaits  
Vous rend grâce de vos bienfaits ?

Qui peut pénétrer le mystère  
De votre amour versant au scléroté  
Le pleur du repentir qui noie son cœur ingrat ?  
Votre sang qui rougit la face de la terre  
Et mit l'univers en émoi,  
Cria vengeance contre moi.

Je suis plus digne de colère  
Que de clémence, ô mon Dieu, je le sais,  
Mais dans votre rigueur mettez-vous de l'excès ?  
Le rayon d'espérance et de foi qui m'éclaire  
Ne me fait-il pas entrevoir  
D'un généreux pardon l'espoir ?

A.-C.-P. B.

16 mars 1880.

## FOLLE?...

V

(Suite)

L'isolement de mesdemoiselles Poncelet l'avait touché au point de le lui faire multiplier à dessein les occasions de les revoir.

La tristesse profonde de M. de Brix lui était également une source d'inquiétude. Cet homme, à l'abord peu sympathique, dont elle appréciait, seule peut-être, toutes les qualités, vivait dans son intérieur brisé par la mort, comme un exilé pleurant la patrie.

Sa fille, malade héritière d'une mère enlevée par un accès de fièvre chaude, avait besoin de soins, de tendresse, de dévouement. Un père pouvait se prodigier en amour touchant, et manquer inconsciemment de prévoyance.

Il fallait une femme à ce foyer éteint. Il fallait une mère à l'enfant malade.

Madame de Semongein n'eut pas à chercher bien loin cette femme, cette mère, dont elle rêvait de faire don à M. de Brix.

Au premier mot qu'elle prononça, celui-ci l'interrompit par cette exclamation :

— Il me faut mieux qu'une femme, chère madame, il me faut un dévouement !

— Eh bien ! nous le trouverons. Que vous semble de ma belle petite amie Léonide ?

M. de Brix demeura très grave, avec une légère émotion dans la voix :

— Mademoiselle Léonide, très belle, très intelligente et jeune, n'aurait aucun motif d'accepter une alliance où les seuls apports vraiment enviables sont tous de son côté.

— Que n'entend-elle cette aimable appréciation !... cela vous la rendrait favorable. Mais, croyez-en mon expérience, vous pouvez offrir à Léonide ce qui me paraît sourire à sa nature, un rang, un nom, votre influence dans le monde. Elle est fille à apprécier ces avantages. Je lui crois un cœur ambitieux, mais excellent, tout plein d'indulgence maternelle et de gâteries instinctives pour votre chère Marie. N'est-ce pas un délicieux tableau de les voir courir dans le jardin, l'une se grandissant pour atteindre à son bras, l'autre se faisant petite fille pour partager ses jeux ? Quand vous les voyez ainsi, naïvement enlacées, que pensez-vous, parfois, mon ami ?... N'ai-je pas bien deviné ce qui se passait d'espérances inavouées de vos yeux à votre cœur ?

— Oui, chère madame, vous avez bien deviné, et je mets en vos mains la destinée de ma petite Marie, car la sienne, plus que la mienne, me préoccupe incessamment.

— Je le sais. Elle est mieux portante. Vous devez être rassuré.

— Je le serais, si le souvenir de sa mère ne me glaçait parfois de terreur.

— Ne vous a-t-on pas dit cent fois—car, pour les crises nerveuses qui secouent le frère tempérament de Marie, vous avez vu, je crois, toute la Faculté de Médecine—que la vie de famille, la gaieté, l'affection, suffiraient à éloigner le mal, et bientôt à le faire disparaître. Faites bien vite, pour la petite malade, capotter un doux nid, placez-la dans les bras maternels de Léonide, et vous la verrez se développer, s'épanouir comme une fleur à laquelle le soleil avait manqué.

M. de Brix baisa la main de sa vieille parente avec une reconnaissante effusion, en murmurant :

— Dites-lui tout... et que Dieu vous inspire !

Madame de Semongein ne tarda pas. Elle estimait que la position étant donnée, une plus longue attente ne devait qu'être préjudiciable aux intérêts de ses hôtes. Les très complètes illusions qu'elle nourrissait sur les qualités de cœur et d'abnégation de la jeune fille, prouvaient plus en faveur de sa bonté que de sa perspicacité. De son côté, M. de Brix était un peu trop ébloui par le double étalage de cette grâce charmante et de ce fraternel dévouement, pour demeurer bon juge dans ces délicates observations.

Ursule, comme sœur aînée, reçut la première ouverture de leur voisine. Encore sous l'impression de la missive du parrain Piélard, elle ne put se défendre d'un sentiment de regret en voyant se produire une sollicitation nouvelle, plus conforme aux secrètes ambitions de sa sœur.

A son sens—un sens d'infirme, que les réalités de la vie touchaient moins que les impressions de l'âme—un seul motif militait en faveur de cette demande : la santé de la petite Marie.

Et c'était précisément ce motif que madame de Semongein, mieux instruite de nos exigences positives, n'osait aborder qu'avec réserve.

La mère de Marie était morte jeune, dans un accès de fièvre délirante, que certains docteurs qualifient de folie. L'enfant ressemblait beaucoup à sa mère.

Madame de Semongein le dit avec franchise, un peu troublée de l'impression qu'allait causer cet aveu.

Ursule joignit les mains avec une pitié profonde :

— Cher ange !... dit-elle, combien sa seconde mère devra l'aimer !

La pauvre aveugle eut un involontaire retour, presque amer, sur sa propre impuissance à se dévouer.

Pour cette âme simple et grande, là devait être l'attrait de cette union, la seulement aussi se trouvait une préférence à accorder sur un autre projet dont, la veille encore, elle demandait à sa sœur l'adoption.

Léonide, aussitôt prévenue, décidée d'avance, parut désirer le loisir de la réflexion, et s'imposa la contrainte d'écouter les dissertations, plus touchantes que logiques, de la jeune aveugle, qui trouvait meilleur de donner beaucoup que de beaucoup recevoir.

Toutes les convenances strictement gardées, quelques jours écoulés dans une réclusion qu'expliquait la gravité de la décision à prendre. Ursule put apprendre à madame de Semongein charmée, que Léonide consentait à servir de mère à Marie.

Le même soir, Léonide répondait à son parrain que sa lettre, dont l'intention toute affectueuse l'avait touchée, lui était parvenue lorsque déjà s'agitait pour elle cette grosse question d'avenir.

Elle allait se consacrer à une petite existence menacée, au bonheur d'un père et d'une fille plus qu'au sien propre. Attirée vers le malheur, elle avait pris en pitié les inquiétudes paternelles de M. de Brix, et en grande tendresse la fillette qui allait devenir sienne. Sa mission de dévouement ne l'effrayait pas, comptant y trouver les compensations les plus douces que la reconnaissance de sa nouvelle famille saurait lui donner.

Ayant ainsi modestement rempli de ses louanges trois pages fines et serrées, Léonide terminait cette communication officielle par la prière de venir assister à son mariage.

A Péronne, où cette réponse était impatiemment attendue, elle produisit l'effet désastreux d'un orage éclatant sur des têtes imprévoyantes.

Le vieil oncle s'était complu dans "sa petite machination," comme il aimait à appeler le projet si malencontreusement avorté. Le jeune homme avait laissé ses rêves prendre le fantastique galop des illusions riantes.

La douche fut glaciale, bien que l'habile mise en scène de l'adroite jeune fille ne permit pas de lui trouver l'ombre d'un tort, de la soupçonner du plus léger calcul.

Une fatalité avait placé l'enfant malade sur sa route, pour y attacher son cœur aimant. On ne pouvait se plaindre que de l'exquise sensibilité de cette charmante fille.

Quoique le rêve eût été court, Eugène Montrel le regretta sincèrement, comme une fleur, dont on ne respire le parfum qu'à distance, laisse le regret de ne la pouvoir cueillir.

Des impressions, nées de la vue d'un portrait et fortifiées par de longs entretiens, ne pouvaient avoir la vitalité d'un sentiment profond. Il les surmonta vaillamment, renouant à se créer une famille avant de s'être acquis une position stable ; disposition pleine de sagesse, qu'il eût fait prudemment d'adopter plus tôt.

L'oncle Piélard le vit repartir pour Paris sous le poids des conseils dont il se crut tenu de l'accabler. Le dernier, panaché d'espoir lointain, eut la prétention d'ouvrir au jeune homme des horizons lumineux.

— Travaille. Fais ta fortune. Tu étais trop jeune, nous avions tort de te créer des charges avant de t'avoir créé des ressources. Je ne te manquerai pas. Tu sais que tu trouveras plus tard mes petites économies.

Eugène sourit en protestant, le vieillard l'embrassa, et la vie de travail d'un garçon rangé qui veut parvenir reprit dans son engrenage le jeune ingénieur.

M. Léon Piélard, secoué pendant quelques semaines de la torpeur inintelligente où il s'engourdissait, y retourna, dès le départ de son neveu, avec cette circonstance doublement aggrave que, n'ayant rien à attendre de Léonide,

il ne lui écrivit plus désormais, que n'ayant rien non plus d'agréable à faire entrevoir à M. Montrel, il ne lui écrivit que par accident.

Les infirmités venaient alanguir ce corps, tandis que l'affaïssement moral s'accroissait. On peut dire que l'effort tenté par le parrain pour être utile à la pupille fut la dernière dépense physique de cet organisme usé.

La profonde indifférence qui saisit, avec les années, les intelligences paresseuses, en dehors de ce qui leur est personnel, s'abattit sur sa nature instinctivement égoïste. Peut-être l'aurait-on singulièrement surpris en lui rappelant, quelques mois plus tard, l'éloquente épistolaire déployée par lui auprès des orphelines, son grand désir de marier Eugène à Léonide et surtout, l'offre inconsidérée, prodigieuse, d'un voyage de Péronne à Nogent.

Cantonné dans sa maison froide, que le portrait illuminait seul, il y vécut de plus en plus complètement d'une existence végétative dont Eugène n'eut même plus le loisir de chercher à le tirer.

Les aptitudes du jeune homme avaient trouvé leur voie. Le travail le passionnait, et le travail est un maître impérieux dont les filiales, qui en supportent les obligations, connaissent seuls les douceurs réconfortantes.

A peine, bien rarement, pouvait-il échapper aux entreprises considérables dont on lui avait confié la direction, pour venir embrasser son oncle. Bientôt même ce ne fut plus possible. Des études nouvelles l'absorbaient, en lui ouvrant un avenir pailleté d'or.

L'Egypte attirait les jeunes talents, les soldait largement, leur faisait la part belle. Un caractère tel que celui d'Eugène Montrel devait être captivé par les séductions de cette terre, pleine de surprises pour le chercheur et d'étrangetés pour le poète.

Et le jeune ingénieur l'était un peu.

Il partit donc, vers la fin de cette même année, où les rêves ambitieux de Léonide reçurent leur première réalisation par son mariage avec monsieur de Brix.

VI

Le château de Brix, entre Arthenay et Orléans, est une confortable habitation moderne, sans architecture sérieuse, sans grandeur véritable ; il offre toutefois un aspect d'élégance et de bon goût qui séduit tout d'abord.

Un parc, dont la disposition savante voile le peu d'étendue, un petit lac plein de coquetterie et des parterres en fleurs font de cette résidence un séjour plus riant que ne le sont, d'ordinaire, les petites châtellenies de province.

C'est là que monsieur de Brix conduisit sa femme, la petite Marie et Ursule Poncelet, dont le sort était naturellement lié à celui de sa sœur.

Madame de Semongein consentit à les y accompagner pour quelques semaines, et le commandant de Rollezan vint y finir la saison.

Le commandant de Rollezan était un officier supérieur de cavalerie en retraite, décoré, distingué, méthodique, cousin germain du mitre du logis.

Ce lui était une joie extrême de voir se rouvrir devant son oisiveté obligatoire la maison jaillie si hospitalière, que la mort avait précocement fermée.

Il fut donc le premier à faire fête à Léonide quand elle fut mise en possession de son nouveau domaine. Les voisins renouvelèrent bientôt cette petite ovation sympathique, et la jeune femme eut la satisfaction de sentir à portée de son influence naissante toute une société sur laquelle elle allait régner.

Rien ne fut plus facile. Sa grâce, son entrain lui firent promptement autant de relations aimables que de visites échangées. Il lui plaisait de jouer à la reine au petit pied dans ce diminutif de monde.

Quant vint l'hiver, ce fut dans le vrai monde qu'il lui parut désirable de prendre un rôle actif. Monsieur de Brix fit aménager selon ses goûts son habitation parisienne, la famille s'y transporta, le cercle de relations s'agrandit. Léonide fut remarquée à Paris comme elle l'avait été en province, et la seconde de ses ambitions, celle de briller à un rang digne d'elle, se trouva, cette fois encore, suffisamment réalisée.

Avec le bonheur, la santé semblait revenue dans la maison ressuscitée. Marie plus forte, très-choyée, toujours vive et chantante, en était l'incessante gaieté. Bientôt un frère désiré, que Léonide lui donna, en devint l'orgueil.

Cette naissance fit atteindre à monsieur de Brix ce summum de satisfactions intimes qui donnent parfois une sorte d'aurore aux péies de famille.

Naturellement grave, il apprit le rire ; sombre par habitude, il devint expansif. Le poids de ses chagrins passés s'allégeait par la douceur du présent. Ses inquiétudes mêmes sur la constitution nerveuse de sa fille, s'apaisaient depuis qu'il la voyait serrée dans les bras de sa jeune femme.

Ursule prenait sa part de ces joies de foyer, les seules qui lui fussent permises : le bonheur d'autrui composant le plus clair du sien. Les égards de monsieur de Brix, l'amitié de Léonide, les caresses de Marie, les petits bras innocents du bébé noués autour de son cou, lui causaient de la reconnaissance et de l'attendrissement.

Son inutilité, dont elle avait longtemps souffert, trouvait maintenant un contre-poids dans l'influence que la fillette lui laissait prendre sur son caractère emporté, sur ses caprices souvent inexplicables.

Ursule devenait sans le savoir le professeur de morale, de religion, le pacificateur de cette nature impressionnable, le frein de cette imagination enfantine d'une inquiétante mobilité.

Le meilleur traitement qu'eût encore suivi Marie, fut d'être rapprochée de cette sérénité résignée, de ce calme, de cette sagesse, de cette candeur.

Il résulta de ce rapprochement un surcroît de tendresse entre l'enfant et l'aveugle dont Léonide ne daigna pas se montrer jalouse.

Elle commençait d'ailleurs, dès cette époque, à se laisser emporter dans le tourbillon mondain avec une fougue qui surprenait, sans l'effrayer, l'indulgence de son mari.

Respirant à l'aise dans une atmosphère de plaisirs, d'hommages, d'adulation, elle dissimulait mal que cette période triomphante devenait le couronnement de ses secrètes désirs.

Bientôt, elle ne prit plus cette peine de la dissimulation, qui pouvait convenir à l'humble orpheline des bords de la Marne, mais dont la femme opulente et fêtée n'avait plus besoin de prendre souci.

L'échelle était gravie, la position acquise, la fortune assurée. Son cœur sec reportait sur son petit garçon toute la part d'amour qu'il était susceptible d'éprouver. Marie lui inspirait l'indifférence oublieuse d'un marche-pied devenu sans emploi. Pas un nuage ne s'élevait entre les illusions de son mari et sa propre froideur. La gratitude qu'elle avait supposé lui devoir au fond de l'âme, pendant les premières années de cette union inespérée, avait fait place à l'impérieuse exigence d'une reconnaissance que l'excellent homme ne lui marchandait pas.

Plus une pensée pour le parrain Léon ne trouva place dans cette existence de parisienne à la mode, si pleine et si creuse ! Alors qu'elle suffisait à peine, malgré sa dévorante activité, à remplir ses obligations mondaines, comment eût-elle trouvé le temps nécessaire à griffonner une lettre du Jour de l'an, à envoyer un bouquet de fête à ce bonhomme inutile et silencieux ?

Elle n'y songeait même pas. Un peu plus, elle se fût demandé s'il avait existé. Quant à ce neveu, que le vieillard avait eu la malencontreuse idée de lui proposer jadis pour époux, elle avait oublié jusqu'à son nom.

En Egypte, ce neveu si dédaigné ne donnait pas à l'oncle Piélard le même spectacle d'ingratitude. Malgré la distance, le temps considérable exigé par la correspondance, Eugène Montrel laissait rarement partir un bâtiment pour la France sans lui confier une lettre. Souvent, quelques mots tracés à la hâte, sans quitter la surveillance des immenses travaux d'irrigation dont il était chargé ; de temps à autre, de longues missives bourrées de détails intéressants sur l'existence mouvementée, laborieuse et attrayante qu'il avait choisie.

Comme les réponses à ses lettres se firent de plus en plus espacées et cessèrent même complètement, il en conclut que les infirmités du bonhomme mettaient obstacle à leurs relations amicales sans devoir les interrompre.

Il écrivit seul, tout attristé. Plus tard encore, des nouvelles indirectes de Péronne lui apprirent que les facultés de monsieur Léon Piélard, affaiblies par son grand âge, s'en allaient disparaissant chaque jour.

Les lettres d'Egypte restaient cachetées plusieurs jours durant sur sa cheminée, devant ses yeux, sans que la curiosité lui fit briser l'enveloppe.

Eugène écrivit quand même. Ce courrier d'Egypte, même s'il n'était plus un plaisir, demeurait une habitude pour le vieillard ; il voulut respecter cette habitude.

Et c'est ainsi que pendant les dix années d'absence du jeune homme, la gouvernante de l'oncle Piélard empila consciencieusement sur une étagère, bien en vue, comme un trophée de famille, plusieurs douzaines de lettres jaunies, intactes sous leur large cachet de cire rouge.

En dix années de travail, d'études, de réusites presque complètes, malgré les difficultés d'exécution, l'ingénieur Montrel s'était fait un nom dans la grande industrie. Ses entreprises heureuses, largement rémunérées, lui apportaient l'indépendance.

Le regret du pays natal le saisit avec plus de force. Le climat, sévère aux étrangers, l'avait assez éprouvé pour lui faire entrevoir le retour en France comme un double bienfait.

Quoiqu'il eût la certitude attristée d'être à peine reconnu par son oncle il croyait aussi devoir à son unique parent la salutaire distraction de sa présence, l'adoucissement de ses soins, la chrétienne préparation au redoutable passage de ce monde fragile au monde qui ne passe pas.

Il rentra, le cœur tout heureux de battre encore dans la patrie, après en avoir connu la longue privation.

Il rentra, très changé physiquement, plus fort, bien qu'ayant traversé les fiévreuses émanations du pays, bruni par un soleil implacable, point trop brouillé avec les conventions sociales ni mondaines, mais absolument arriéré toujours, au point de vue des sentiments.

Il s'entêta, l'imprévoyant garçon, à tenir l'ambition en piètre estime, à ne pas envier l'opulence, et à croire que se dévouer au bonheur de ceux qu'on aime est le meilleur moyen d'être heureux.

En 1855, époque où nous sommes arrivés, ces utopies étaient déjà terriblement démodées !

Ainsi qu'il l'avait prévu, M. Montrel ne fut pas reconnu par le vieillard, qui s'endormait dans l'oubli. Il ne se dispensa pas, cependant, de lui consacrer quelques jours d'abord, puis d'y retourner le plus souvent possible, essayant avec

un soin pieux de ranimer quelques éclairs de souvenirs dans cette intelligence usée.

Bien qu'il n'eût pas la consolation d'y réussir, rien ne le détourna de ce devoir, malgré le mouvement de la vie parisienne dans laquelle il prit tout naturellement sa place.

Des amis retrouvés, le voyant libre, dans l'aisance, d'aimable caractère, à peine âgé de trente-trois ans, et le cœur ouvert à tous les sentiments nobles, entreprirent de le compléter lui-même, en complétant sa vie par un beau mariage.

Il n'y mit pas d'opposition ; il n'y apporta pas d'ardeur ; ses premières chimères, modifiées par les années, n'avaient point changé de but. Il espérait toujours rencontrer une âme qui ferait appel à son dévouement, et toutes les jolies poupées parisiennes, auxquelles ses amis le présentaient avec un empressement louable, affolées de toilettes, affamées de plaisirs, lui faisaient simplement l'effet de corps sans âme.

L'Egypte n'avait décidément pas éteint l'originalité d'appréciation de ce garçon bizarre, venu quelques siècles trop tard.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

## LE PAPE

Il y a juste deux ans que règne Léon XIII, et c'est bien l'occasion de parler de lui au lendemain de cette belle Encyclique sur le divorce et le mariage chrétien, par laquelle il vient de célébrer lui-même le deuxième anniversaire de son pontificat. Plus d'une fois déjà nous avons salué cette grande figure, qui rayonne d'un éclat si doux au-dessus des nuages et des contentions de la politique, mais il est intéressant de montrer, au milieu même de la fluctuation des choses et des querelles humaines, la persistance de la pensée supérieure qui s'applique à dissiper partout les malentendus, à rapprocher les esprits, à pacifier les cœurs, à réconcilier les deux sociétés, les deux pouvoirs dont l'accord loyal et affectueux peut seul assurer le repos du monde.

Certes, notre temps est fécond en scènes émouvantes et en drames extraordinaires ; mais, au milieu même et au-dessus des écroulements inouïs et des catastrophes épiques dont l'imagination des hommes demeure frappée, je ne connais pas de spectacle plus saisissant et plus grandiose que celui de ce vieillard isolé, abandonné de tous, qui, du fond d'un palais transformé en prison, lutte avec une invincible douceur contre le déchaînement du mal et pour l'harmonie entre les gouvernements et les peuples.

Il est là, sans armée, sans trésor, sans aucune puissance matérielle, entravé même, dit-on, par quelques-uns de ceux qui devraient le soutenir, mais ne se décourageant pas une heure, gardant sa sérénité à travers tous les orages, et accomplissant à lui seul, avec l'obstination de la conscience et du devoir, le plus immense labeur que portent des épaules d'homme dans l'univers entier.

Se rend-on bien compte, en effet, du travail colossal, de la charge écrasante qui, dans les temps actuels, pèse à toute minute sur le vicillard du Vatican ? Placé comme un gardien de jour et de nuit au sommet du phare qui éclaire le monde moral, il est obligé de tout voir, de tout surveiller, de tout connaître, suivant les négociations diplomatiques les plus ardues avec des interlocuteurs tels que Bismarck et Gortschakoff, traitant les affaires les plus délicates avec les gouvernements des deux mondes, réformant les études, relevant la philosophie, réfutant les fausses doctrines, recevant sans trêve des délégations de tout l'univers, assailli de toutes parts, n'ayant pas même le temps de descendre une heure pour respirer un souffle d'air pur et jouir d'un rayon de soleil, dans ses jardins qui forment son pauvre domaine, réduit à vivre dans trois pièces de son palais, et concentrant dans cet étroit espace toutes les préoccupations politiques, sociales et religieuses de l'humanité ! Quelle multiplicité d'intérêts pour la tête d'un seul homme ! Quel fardeau surhumain pour les épaules d'un vieillard ?

Léon XIII le porte avec une vaillance et une sérénité incomparables, et avant de

le montrer poursuivant sans relâche son œuvre évangélique, il est curieux de pénétrer dans son intérieur, dans les détails intimes de sa vie, et de voir comment il arrive à faire face aux nécessités sans nombre qui se disputent chacun de ses instants.

\* \*

Léon XIII est grand, d'une taille souple et élancée, avec l'apparence frêle et presque diaphane, mais dès qu'il marche ou qu'il parle, on reconnaît bien vite qu'une âme vaillante anime ce corps débile et lui communique une force particulière. Le regard est vif et pénétrant. Le front haut et découvert semble porter le reflet grave de la pensée. La bouche, un peu sévère dans le silence et le recueillement, devient gracieuse et souriante dès qu'elle s'entrouvre, et alors l'ensemble assez mobile de sa physionomie rayonne à la fois de distinction suprême et de bonté. La voix est claire et sonore, avec une accentuation vibrante, qui ne laisse en souffrance aucune syllabe. Le Pape s'exprime avec une certaine lenteur, mais de la façon la plus nette, la plus précise, avec une dignité d'attitude et une noblesse de geste qui rehaussent ses moindres paroles. Il parle notre langue avec une grande aisance, et dans un style d'une correction et d'une pureté irréprochables.

Le Pape prépare avec soin tous ses discours, mais ordinairement il ne les écrit pas, et ce n'est qu'après les avoir prononcés qu'il en dicte à son secrétaire le texte très exact.

Le Pape se lève vers six heures et fait ses exercices de piété. A sept heures et demie, il se rend à sa chapelle où il célèbre la messe, et il assiste ensuite à une messe d'action de grâce dite par ses chapelains. Le dimanche, il admet habituellement une trentaine de personnes à assister à la messe, et il leur distribue la communion.

En quittant sa chapelle, le Pape fait un déjeuner très sobre et très rapide, puis se met au travail. Tous les jours, à neuf heures et demie, il reçoit le cardinal secrétaire d'Etat, puis les cardinaux préfets des congrégations, puis le prélat secrétaire des lettres latines et le secrétaire des Brefs aux princes. Ensuite, il admet à l'audience particulière les personnes qui ont obtenu cette faveur.

A deux heures et demie, il dîne, et sa table est servie avec la plus grande simplicité. Après un quart-d'heure de repos, il récite l'office divin, fait sa lecture spirituelle et se remet au travail.

Vers cinq heures, il admet les évêques en audience particulière et reçoit les secrétaires des congrégations. Les audiences terminées, il reprend son travail personnel jusqu'à dix heures ou dix heures et demie du soir, il soupe légèrement alors et ne se couche jamais avant onze heures.

Le travail du Pape est vraiment prodigieux. Il se fait remettre le dossier de toutes les affaires graves étudiées par les congrégations, il examine par lui-même les questions les plus importantes, surtout celles qui concernent les relations du St-Siège avec les gouvernements. Il rédige personnellement beaucoup de lettres et de dépêches, et il en modifie un grand nombre de sa propre main. Souvent même il poursuit son travail pendant ses repas, et feuillette alors les ouvrages nouveaux dont il a reçu l'hommage, particulièrement ceux d'histoire et de philosophie.

Dans la belle saison, quand le Saint-Père peut saisir un rare instant de liberté, il s'accorde le bénéfice d'une courte promenade dans les jardins du Vatican. Il se fait alors descendre, dans une chaise à porteurs, à travers les Loges de Raphaël et le grand escalier, monte en voiture et se dirige vers une allée préférée, accompagné d'un seul camérier et suivi à distance de quelques gardes nobles. Pendant cette promenade, il récite son bréviaire et parcourt des dépêches, puis remonte en chaise à porteurs et entre dans ses appartements.

Léon XIII a imprimé partout autour de lui cette activité laborieuse et incessante ; aussi, les Romains en voyant chaque soir une petite lumière qui brille comme une étoile à la fenêtre qui fait, au second étage, l'angle du palais sur la place

Saint-Pierre, disent-ils avec un sourire où le respect se mêle à l'admiration : On ne se repose pas au Vatican !

\* \*

Léon XIII est, en même temps, un des esprits les plus lettrés et les plus cultivés que l'on puisse citer en Europe. Il est notamment très enthousiaste de Dante, et sait de mémoire toute la *Divine Comédie*. Dernièrement, un de ses camériers lui présenta une édition très ancienne et très rare du grand poète florentin, qu'il venait d'acquérir pour la bibliothèque vaticane. Le Pape le félicita de cette acquisition, puis ajouta en souriant :

—Je puis réciter d'un bout à l'autre toute la *Divine Comédie* ; essayez de me prendre en défaut ?

Le prélat indiqua de nombreux passages pris au hasard dans les divers chants du poème. Le Pape n'hésita pas une seule fois. De temps à autre, il s'arrêtait pour faire remarquer la beauté de certains vers, puis il continuait sans effort la récitation. Je pourrais nommer le prélat, témoin de ce trait curieux, et c'est de lui-même que j'en tiens le récit.

\* \*

Mais le trait distinctif et la qualité maîtresse de Léon XIII, c'est la fermeté, l'énergie, la trempe virile du caractère.

Le Pape disait un jour à un illustre interlocuteur :

—J'écoute, j'interroge, je réfléchis longtemps avant de prendre une décision ; mais quand cette décision est prise, il n'est pas facile de me la faire abandonner.

Et comme on parlait récemment en France de la pression qui aurait été exercée sur Léon XIII pour lui faire accepter un nouvel évêque : "C'est bien mal le connaître ! dit un personnage éminent. Il vivrait cent ans que, dans ce long espace, on ne parviendrait pas à lui imposer le quart d'un évêque dont il ne voudrait pas !"

La vie du Pape est remplie de traits qui révèlent cette qualité supérieure de son caractère.

\* \*

Eh ! bien, cette énergie, cette résolution calme et inflexible, le Pape l'applique désormais, dans le domaine politique et religieux, à la pensée dominante de rapprochement, de conciliation et de paix dont il a fait le programme même de son pontificat.

Il veut, il poursuit avec une inébranlable constance, l'accord entre la société civile et la société religieuse, et partout, sans crainte de faire les premiers pas, il donne les gages les plus expressifs de sa modération, de son respect pour les droits de la raison, de sa sympathie pour les institutions libres. On l'a vu en Allemagne, on l'a vu en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Amérique, partout où il y avait à dissiper des défiances, à rassurer les gouvernements ou les peuples, à montrer la possibilité d'une entente entre les deux autorités spirituelle et civile.

C'est là la noble mission qu'il s'est donnée, et un prélat français, Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, vient de la mettre en vive lumière dans un écrit remarquable qui paraît aujourd'hui même à la librairie Plon.

Mgr Turinaz a passé tout l'hiver à Rome, où son éloquence attirait un concours exceptionnel autour de la chaire de Saint-Louis-des-Français. Reçu plusieurs fois en audience privée par le Saint-Père, l'éminent prélat a pu connaître et pénétrer à fond, dans ses entrevues avec le chef de l'Eglise ainsi qu'avec les plus illustres personnalités de la Cour de Rome, les idées et les desseins du Souverain-Pontife, et c'est à la suite de ce long séjour dans la ville éternelle, qu'il a composé l'écrit ayant pour titre *Léon XIII et sa Mission providentielle*, auquel j'ai fait plus d'un emprunt.

Avant de le publier, l'auteur a pris la précaution respectueuse de le soumettre au Pape lui-même, afin d'être bien sûr qu'il ne s'était pas trompé dans l'interprétation de ses pensées et de ses actes. Les organes officieux du Vatican ont loué l'écrit sans réserve, et le Pape lui-même lui a donné

la plus haute et la significative approbation par un Bref explicite adressé à l'auteur.

Il est commode aux calomnieux de soutenir que le catholicisme est incompatible avec les aspirations de la société moderne, que le christianisme et la liberté sont inconciliables, qu'il faut choisir entre la raison et la foi, entre Dieu et le progrès. Mais Léon XIII dément avec éclat ces mensonges en consacrant lui-même le livre où sa politique et ses actes démontrent le contraire.

On sait quelle attitude il a prise en Belgique, au sujet de la constitution libérale de ce pays. Tout récemment, il aidait le gouvernement espagnol à pacifier la plus riche de ses colonies, par les instructions adressées au clergé de Cuba. En Allemagne, on entrevoit la signature prochaine d'une transaction qui existe déjà dans les faits ; et, de Londres, on annonce la nomination, très vivement appuyée par le prince de Galles, d'un prélat catholique comme nonce auprès du gouvernement anglais.

Quelle politique chrétienne et féconde ! Et, en même temps, quel contraste entre l'attitude de tous les États, de tous les gouvernements dans le monde entier, et l'hostilité brutale de nos républicains ! Ils donnent leur mesure par celle même de leur inepte haine, mais ils se briseront contre une vérité plus forte qu'eux, et qui a vaincu des ennemis autrement redoutables !

Le Bref même qui approuve et sanctionne l'ouvrage de Mgr Turinaz proclame une fois de plus cette politique de haute et ferme sagesse. Le Pape déclare que son but suprême est de *réconcilier toutes choses*, en ajoutant que rien ne le fera "dévier de cette ligne de conduite."

C'est donc bien un pacificateur que nous avons devant nous, un Pape de son temps, qui en comprend et en partage les aspirations et les besoins, qui ne touche que d'une main délicate et tendre aux plaies qu'il veut guérir, et qui s'efforce de rapprocher les princes, les gouvernements et les hommes dans le mutuel respect de leur dignité, de leurs droits et de leur liberté.

Réussira-t-il dans cette œuvre profonde, et Dieu lui accordera-t-il le temps nécessaire à l'accomplissement d'un si grand dessein ? N'en désespérons pas, et puisse un jour l'histoire reconnaissante appeler glorieusement Léon XIII l'Henri IV de la Papauté.

PH. DE GRANDLIEU.

### HONORAIRES DE MEDECINS

Les honoraires de médecins est un item qui intéresse un grand nombre de personnes présentement. Nous croyons que la cédule leur accorde \$3 par visite, ce qui coûterait à un homme, retenu dans son lit pendant un an, et nécessitant une visite par jour, plus de \$1,000 pour l'année pour les visites du médecin seulement ! Et le contenu d'une seule bouteille des Amers de Houblon pris à temps épargnerait les \$1,000 et toute l'année de maladie.

### Mères ! Mères !! Mères !!!

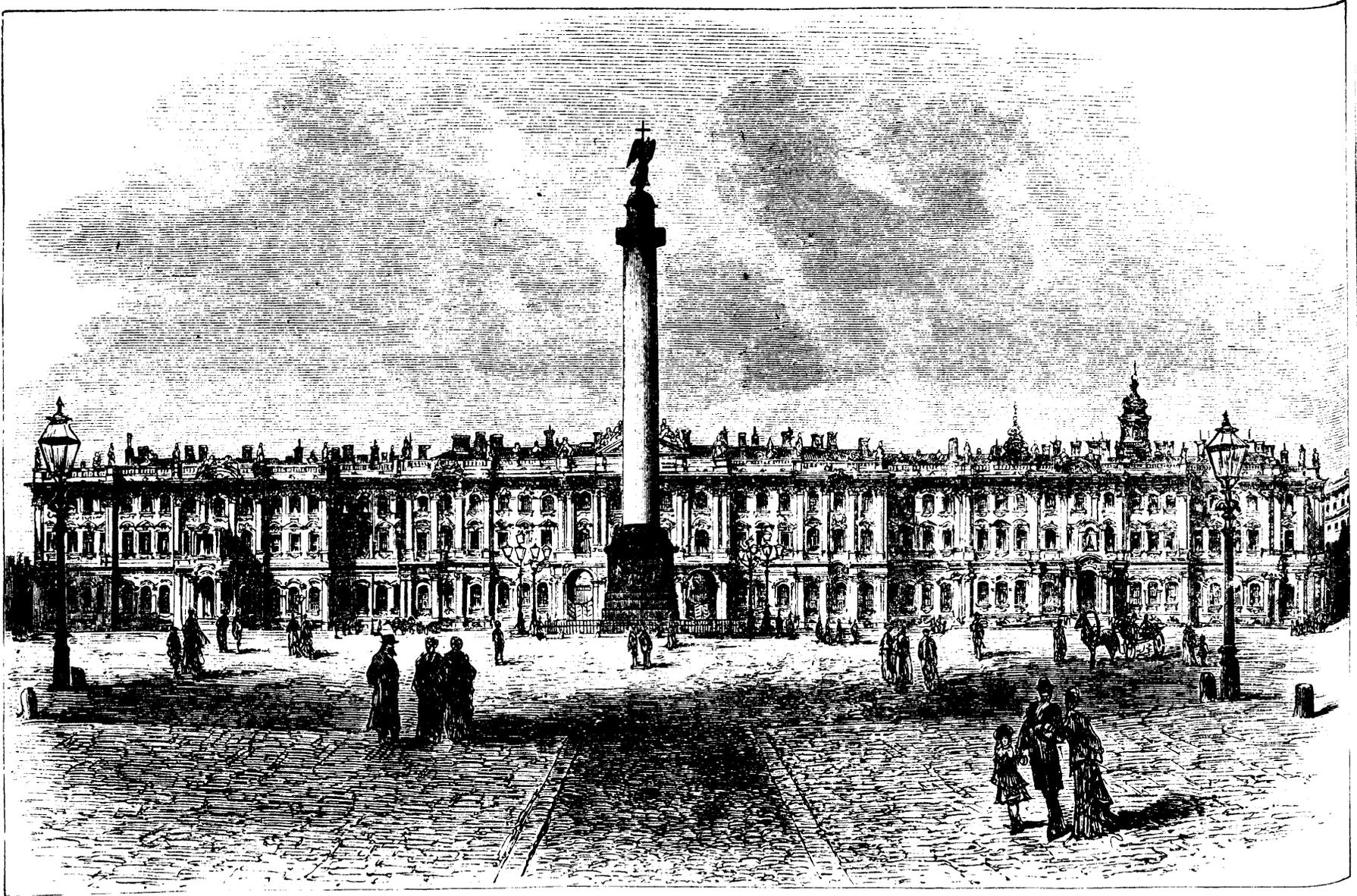
Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

### La Panacée Domestique de Brown

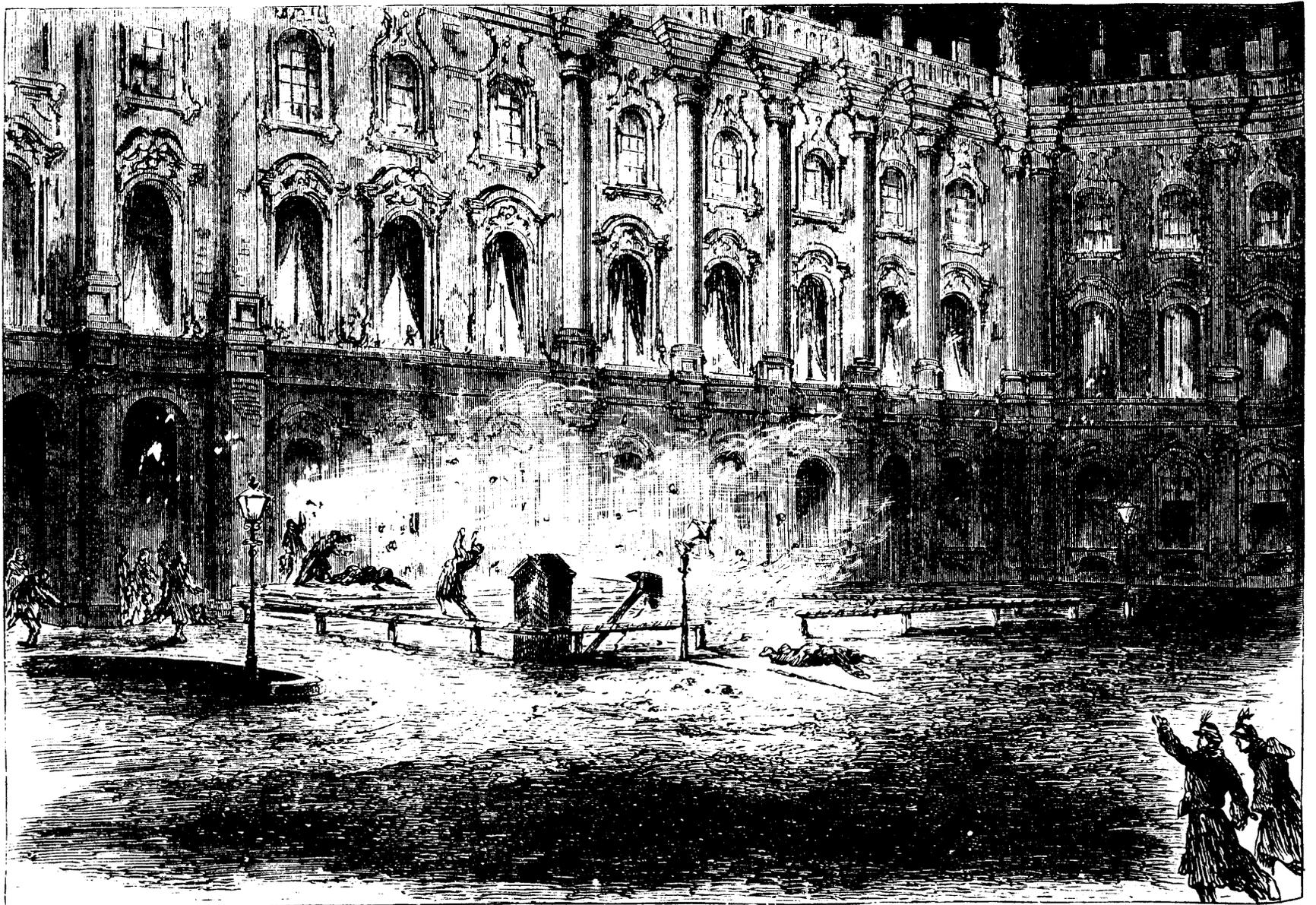
Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

### Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.



VUE DU PALAIS D'HIVER



SCÈNE DE L'EXPLOSION

ATTENTAT CONTRE LA VIE DU CZAR AU PALAIS D'HIVER, SAINT-PETERSBOURG.

Nous informons ceux qui nous ont envoyés des volumes de "L'Opinion Publique" pour faire relier, qu'ils sont prêts, et les prions de vouloir bien les envoyer chercher le plus tôt possible.

CHOSSES ET AUTRES

Le tremblement de terre qui a eu lieu au Japon dernièrement a causé des dommages immenses à la propriété.

Madame Caron, veuve de feu le lieutenant-gouverneur Caron, est morte subitement la semaine dernière, à Québec.

Durant son séjour aux Etats-Unis, M. Parnell a visité soixante-deux villes, qui ont souscrit \$200,000 pour l'Irlande.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Québec doit inviter tous les Zouaves Pontificaux de l'Amérique à assister en corps à la grande démonstration du 24 juin.

A l'Epiphanie, dame Joseph Chevalier a donné naissance dernièrement à son 22ème enfant, et elle n'est âgée que de 40 ans.

D'après les ordres de la reine Victoria, une magnifique croix en pierre a été érigée à l'endroit où est tombé le prince impérial, en combattant contre les Zoulous.

On annonce que Bismark a été victime d'un accident sérieux au bras, qui, sur l'ordre de ses médecins, le retiendra plusieurs jours à son cabinet.

Les dépêches d'Angleterre annoncent que le prince Léopold, le dernier fils de la reine Victoria, se propose cet été de visiter le Canada et les Etats-Unis.

Mgr de Rimouski a envoyé \$375 à Mgr l'évêque d'Elphin. Cette somme est le produit des quêtes faites dans le diocèse pour le soulagement des Irlandais.

M. W. Clendinning, de Montréal, a obtenu le contrat pour les ouvrages en fonte à faire à l'entrepôt que la compagnie de la Baie-d'Hudson doit construire à Winnipeg.

Ceux des étudiants de Queen's College, de Cork, Irlande, qui ont signé l'adresse présentée à Parnell, à son arrivée à Queenstown, ont été sommés de comparaître devant le conseil du Collège.

La maladie connue sous le nom de variole, sévit en ce moment sur les chevaux, à Québec, avec une telle intensité, que le chemin de fer urbain de la rue St-Jean a été obligé de suspendre sa circulation.

Les juges de la Cour Suprême de Baltimore ont appelé quinze noirs à faire partie du jury. C'est la première fois dans le Maryland que des hommes de couleur sont admis à remplir les fonctions de jurés.

Edward C. Palmer, président de la banque d'Epargnes de la Louisiane, convaincu de détournement de fonds a été condamné à trois ans de prison aux travaux forcés.

Parmi les vaisseaux de Sa Majesté qui feront voile pour le Canada, et qui devront être ici pour la fête de la reine, le 24 mai, se trouve le Woodlark, qui est à faire, à Devonport, ses préparatifs pour le départ.

Il est probable que les différents bataillons de milice de Montréal descendront à Québec le 24 de mai prochain pour prendre part à la célébration de la fête de la reine.

Une dépêche de Rome affirme que le duc de Gênes doit épouser la princesse Béatrice. Le mariage aurait lieu dans le cours du mois de mai et serait célébré à Monza.

Le gouvernement russe va établir prochainement un consulat à Bombay (Indes

Anglaises) et il fait de grands préparatifs pour opérer une nouvelle invasion du Turkestan.

Au cours de l'entrevue que le prince Orloff a eu avec Bismark, il a proposé à ce dernier de fixer les bases d'un traité international, pour l'extradition des assassins.

On dit que la Russie cherche à s'allier le Japon contre la Chine. Le vice-roi de Tientsin a reçu du gouvernement de Pékin \$2,000,000 pour acheter des vaisseaux de guerre en Angleterre ou aux Etats-Unis, afin de défendre les côtes contre la Russie.

Le duc de Portland, en fouillant de vieux papiers appartenant à feu le duc, à sa résidence de Londres, a trouvé, paraît-il, un rouleau de billets de banques d'une valeur très considérable, plusieurs milliers de piastres.

D'après M. Low, secrétaire du département de l'agriculture, le nombre des Américains qui se sont établis l'an dernier au Canada, est d'environ 10,000. La plupart ont dû se fixer au Nord-Ouest.

Il n'est pas douteux qu'il existe à présent à Paris un assez grand nombre de nihilistes russes. Le nombre de ces derniers dépasse le chiffre de 250, et les réunions ont lieu le soir alternativement dans trois endroits.

Le Czar a refusé la sanction aux changements proposés par le prince Alexandre dans la constitution de la Bulgarie. Il a fait don à la Bulgarie d'un vaisseau de guerre à vapeur, 40,000 carabines Berden, et plusieurs canons Krupp.

Une dépêche de St-Petersbourg dit que, par suite des arrestations de plus en plus nombreuses de conspirateurs nihilistes, le ministre de l'Intérieur a ordonné la construction de trois nouvelles prisons dans la Sibirie Orientale.

Le capitaine Bagot qui a bravement exposé sa vie en arrêtant les chevaux lors de l'accident arrivé à S. A. R. la princesse Louise et au marquis de Lorne, vient de recevoir de la reine Victoria une lettre de remerciements et de félicitations.

Une dépêche de la Ville du Cap annonce qu'un nouveau vol de diamants au montant de \$500,000, vient d'être commis au bureau de poste. Plusieurs chèques et traites de banquiers, dont on ne sait pas encore la valeur, ont disparu aussi. On n'a aucune trace des voleurs.

La froideur qui a existé quelque temps entre la reine et le prince de Galles, disparaît évidemment; cependant, on remarque que la princesse de Galles est la seule, de la famille Royale, qui n'ait pas fait visite à Sa Majesté pendant son récent séjour à Londres.

Madame Masson et son fils, l'hon. L.-R. Masson, de Terrebonne, ont donné \$40 pour aider à la construction de la chapelle du lac Saint-Josph (Howard). Le Révd M. Labelle a aussi reçu, de l'évêché de Montréal, un superbe dessus d'autel pour cette chapelle.

M. l'abbé A. Valois a fait le don d'une cloche et de plusieurs habillements et linges sacrés, pour la chapelle de Sainte-Lucie.

Voilà de nobles exemples à suivre.

Nous sommes flattés d'apprendre que MM. L. de Vaudreuil, de Lotbinière, J.-O. Lacerte, de la Baie du Febvre, et A. Gauthier, fils de l'échevin Gauthier, de Montréal, viennent d'être admis à la pratique de la médecine après avoir subi à l'Université Victoria un rude et brillant examen qui leur fait honneur. Nous souhaitons aux nouveaux gradués une nombreuse clientèle et beaucoup de succès dans la pratique de leur noble profession.

L'ambassadeur français au Vatican, a reçu ordre de donner avis au Saint-Père, que le gouvernement de la république demandait une révision du concordat. On a déjà commencé à reviser les principaux points.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

A Manchester, N.-H., le 22 mars dernier, madame A. L. Desaulniers, une fille.

UN ENFANT DE MAUVAISE HUMEUR

Rien ne contribue plus effectivement l'homme à rester vieux garçon que de coucher une nuit chez un ami marié, et y être tenu éveillé cinq ou six heures durant par les cris d'un enfant. Il suffit de faire prendre à ces enfants des Amers de Houblon pour faire disparaître cette mauvaise humeur et les rendre souriants. Jeune homme, rappelez-vous de ceci.

Tweeds! Tweeds! — 1880 Commerce du Printemps 1880

Nous avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général, que nous avons maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweeds de printemps que nous ayons eu depuis longtemps—Tweeds canadiens, directement des manufactures; Tweeds anglais et écossais spécialement importés pour notre compte; Tweeds simple et double largeur pour habillements d'enfants. Nous ne craignons pas d'affirmer que, quant à la variété, la qualité et la nouveauté dans les patrons, nos Tweeds peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quelle maison de Montréal, et pourtant, il sont offerts à 25 par cent de moins que partout ailleurs.—Une visite est respectueusement sollicitée.—Nous profitons de l'occasion pour dire aussi que nous avons acheté le fonds de banqueroute de Brown & Co. (Recollet House), de la rue Notre-Dame à 45 1/2 cts. Nous sommes à remarquer les marchandises au nouveaux prix réduits.—Une annonce dira prochainement le jour auquel les portes seront ouvertes au public.

DUPUIS FRERES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 1er avril 1880. Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 207.—MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, F. Dugas, M. Toupin, Montréal; A. C., St-Jean; Un ami des Echecs, Ottawa; H. Lupien, Québec; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandy, New-York; N. P., Sorel; X. Beaujeu, Berthier.

Problème No. 206.—Dr Albert, Saint-Georges de la Beauce.

CORRESPONDANCE

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci. X. B., Berthier.—Veuillez donc étudier de nouveau cette intéressante fin de partie.

Un amateur, Terrebonne.—Il est très facile de vous procurer l'ABC des Echecs par l'entremise d'un libraire de cette ville.

NOUVELLES

—Un match se joue actuellement au "Montreal Chess Club" entre MM. J. Ascher et Von Bokum.

—Madame J. W. Gilbert et madame S. M. Banks, ont été nommées secrétaire du nouveau cercle d'échecs et de dames de Hartford, E.-U.

—Le Holyoke Transcript publie une liste de cinquante-nouveaux problèmes d'échecs, reçus par le comité de régime du concours de problèmes d'échecs du Congrès américain.

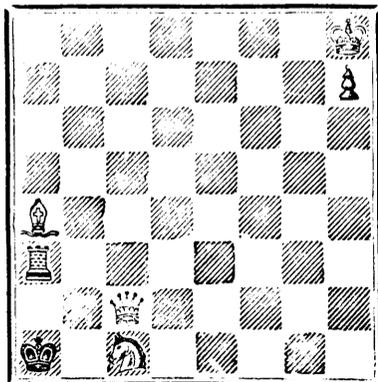
—Le match entre Zukertort et Rosenthal, dont on a tant parlé depuis quelque temps, doit avoir lieu prochainement, à une date rapprochée. La lutte sera sans aucun doute très vive; et nous espérons bientôt faire connaître à nos lecteurs les conditions de cette grande joute échiquéenne.

—Un Congrès d'échecs commencera à Wiesbaden (Allemagne) le 3 juillet prochain, et comprendra un tournoi international, avec trois prix de 1,000, 500 et 250 marks, et divers tournois secondaires avec des prix beaucoup moins élevés. Les principales conditions sont les suivantes:

Acceptation de la règle publiée dans le Handbuch de Bilgner, en y ajoutant le droit pour chaque joueur d'annuler la partie si la même série de coups se répète trois fois.—Une partie à jouer contre chaque adversaire.—Quinze coups à l'heure.—Obligation de jouer huit heures par jour ou de faire au moins deux parties complètes.—La Revue des Jeux, des Arts et du Sport.

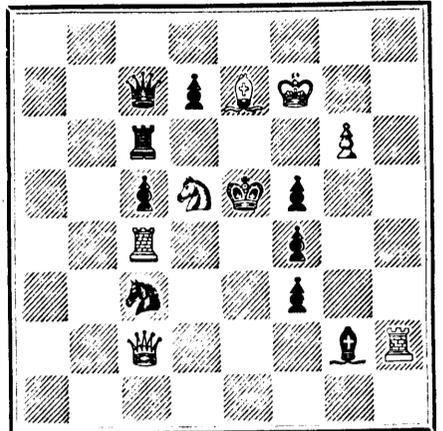
PROBLÈME No. 209.

Composé par M. A. SHINKMAN, Grand-Rapide, Mich. NOIRS.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

PROBLÈME No. 210. LETTRE "E." Composé par M. JACOB ELSON, Philadelphie. NOIRS.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 207.

Blancs. Noirs. 1 R 8e T 1 Ad libitum. 2 D, C ou F, mat selon le coup des Noirs.

117e PARTIE

Jolie partie jouée en 1879 à New-York entre messieurs Grady et Richardson.

Partie Sicilienne en second.

Table with two columns: Blancs and Noirs, listing chess moves for a Sicilian Defense game between M. Grundy and M. Richardson.

NOTES.

- (a) Presque toujours un coup faible dans la défense sicilienne, C 3e F R ou P 3e K sont les coups des livres. (b) Ceci réussit dans cette partie; mais est-ce aussi bon que C 3e F R? nous en doutons. (c) Devant les Pions blancs si menaçants, le roque nous semble imprudent. (d) Le jeu de M. Grundy, à la fois brillant et solide, est extrêmement remarquable. (e) S'ils prennent la Dame, ils sont mat en 3 coups.—Turf, Field and Farm.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

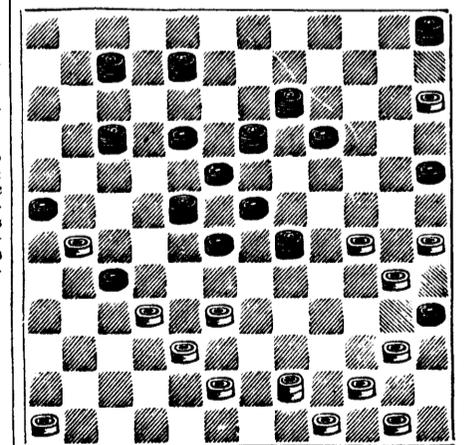
AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 207

- Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, L. Sayer. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Batiscau:—Un Amateur.

PROBLÈME No. 209

Composé par M. F. BLACK, East Saginaw, Michigan. NOIRS.



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 207

Table with two columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de, listing chess moves for a game between Blancs and Noirs.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats, with columns for item names and prices.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock such as beef, sheep, and hogs, including quality grades and prices per unit.

Librairie, Impression, Reliure, Blancs de Livres de Comptes, etc., etc.

Les soumissionnaires entreprennent l'IMPRESSION DE LIVRES et JOBS de toutes descriptions, la RELIURE, LIVRES DE COMPTES, LIVRES A LETTRES, etc.

On donnera une attention toute particulière aux commandes venant des BANQUES, des COMPAGNIES D'ASSURANCES et des CHEMINS DE FER.

On exécute aussi dans le plus court délai les FAC-TUMS pour les Cours d'Appels, FORMULES DE LOI, FORMULES DE NOTAIRES, de tous genres.

Possédant tout le matériel nécessaire, l'ouvrage se fera promptement et à des prix très modérés. Nous sollicitons respectueusement des commandes.

LE GUIDE DE MONTRÉAL de LOVELL (Lovell's Montreal Directory) pour 1880-81 sortira vers le milieu de juin prochain. Les ordes pour annonces et copies du livre seront reçues jusqu'au premier juin.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas.

AVIS AUX MARCHANDS

Nous avons toujours en magasin un assortiment complet de LIVRES A L'USAGE DES ECOLES.

Sous presse, pour être publié dans le mois de juillet prochain: GEOGRAPHIE de Lovell, à l'usage des classes supérieures, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix: \$1.50.

Récemment publiée: GEOGRAPHIE de Lovell, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix: 60 cents.

Sous presse, pour être publié dans le mois d'Octobre: LOVELL'S GAZETTEER OF BRITISH NORTH AMERICA (Guide de l'Amérique Britannique du Nord, imprimé par Lovell), contenant les descriptions les plus récentes et les plus exactes de 7,500 cités, villes et villages dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince Édouard, Manitoba, Colombie Anglaise et le Territoire du Nord-Ouest. De plus, tous les autres renseignements d'intérêt général puisés aux sources officielles et qui donnent les noms, la topographie, la superficie, etc., de plus de 1,300 lacs et rivières; cartes routières indiquant le voisinage des stations de chemins de fer et des ports de mer, de lacs ou de rivières, jusqu'aux cités, villes et villages des différentes provinces. (Cette carte routière est d'une utilité inconnue.) Enfin, une carte colorée du Canada, éditée par P. A. Crosby, avec le concours d'une société de co-opérateurs.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas.

Montréal, 23 mars 1880.

CE JOURNAL se trouve sur la place, dans le Bureau d'Annonces de MM. G. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

CANADA, Prov. de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure

Dame Marie Desautels, de la Cité et du district de Montréal, épouse commune en bien de Joseph G. Lamontagne, commerçant, du même lieu et y faisant ci-devant affaire sous la raison commerciale de J. W. Lamontagne, Demanderesse, Vs. le dit Joseph G. Lamontagne, commerçant, du même lieu, y faisant ci-devant affaire comme tel sous la raison commerciale de J. W. Lamontagne, Défendeur. Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause le vingt-cinquième jour de février 1880.

L. FORGET, Avocat de la Demanderesse.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Des soumissions pour une seconde section de 100 milles, à l'Ouest de la Rivière Rouge, seront reçues par le soumissionnaire jusqu'à LUNDI, le 20 mars prochain. La section s'étendra depuis l'extrémité du 48ème contrat—pris de la limite Ouest de Manitoba—jusqu'à un point du côté Ouest de la vallée de la rivière à la Queue d'Oiseau.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées que l'on peut se procurer avec toutes autres informations aux bureaux de l'ingénieur du chemin de fer du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg, le et après le PREMIER jour de MARS prochain.

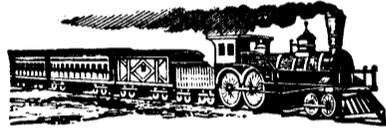
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 11 février 1880.

La réception de ces soumissions a été remise à MIDI, VENDREDI, le 9 AVRIL prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mars 1880.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

DIVISION EST

CHANGEMENT D'HEURES

A dater de lundi 2 février, les convois partiront comme suit, tous les jours, les dimanches exceptés:

Table showing train schedules for the Q.M.O. & O. Railway, including departure and arrival times for Montreal, Trois-Rivières, and Quebec.

Table showing train schedules for the Q.M.O. & O. Railway, including departure and arrival times for Quebec, Trois-Rivières, and Montreal.

Les convois partent de la gare du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets à vendre aux bureaux de MM. STARNES, LEVE & ALDEN, agents, No. 202, rue Saint-Jacques, au No. 158, rue Notre-Dame, et aux gares d'Hochelaga et Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent Général.

Montréal, 16 mars 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charriots pour le déblayage de la voie.
2 charriots à neige.
2 charriots en saillie.
50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses Bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

1e Dragées anti-goutteuses et anti-rhumatismales du Dr Thomson.
2e Pilules préventives de la goutte et des rhumatismes du Dr Laville.
3e Liqueurs curative de la goutte et des rhumatismes du Dr Laville.
4e Pilules de Salicylate de Soude pour les rhumatismes aigus et chroniques.
5e Elixir de Salicylate de Lithine contre la goutte, la gravelle, les rhumatismes.

Le pauvre malade n'aura donc que l'embaras du choix, car tous ces remèdes sont d'une égale efficacité, ils ne varient que sous le rapport de la forme de dragées, pilules, liqueur ou élixir. En vente chez les agents à Montréal.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par le modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. P. RIVARD, gérant.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Si vous êtes un homme d'affaire accablé par le travail, évitez les stimulants et prenez les AMERS DE HOUBLON.

Si vous êtes un homme de lettres, faisant de longues veilles, pour remettre votre esprit de ses fatigues, prenez les AMERS DE HOUBLON.

Si vous êtes jeune, souffrant des effets de la dissipation, prenez les AMERS DE HOUBLON.

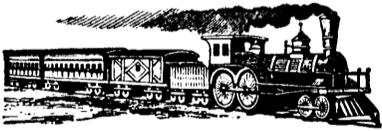
Qui que vous soyez, où vous soyez, lorsque vous sentirez le besoin de régler ou stimuler votre système, sans vous enivrer prenez les AMERS DE HOUBLON.

Avez-vous la Dyspepsie, Maladie du Foie, d'Estomac, Intestins, Sang, Foie ou Nerfs? Vous serez guéri si vous prenez les AMERS DE HOUBLON.

Si vous avez des Maux de Têtes, Faiblesse, essayez-les! Achetez les! Votre pharmacien les a. Ils peuvent sauver votre vie à des centaines.

Le Remède de Houblon pour la Toux est le plus agréable, le plus sûr et le meilleur. Demandez-le aux enfants. Le Coussinet de Houblon pour la Poitrine, le Foie et les Reins, est supérieur à tout autre. Il guérit par l'absorption. Il est parfait. Demandez-le chez les droguistes. C'est aussi un remède certain contre l'ivrognerie, l'usage de l'opium, du tabac et de tous narcotiques.

Le tout en vente chez tous les droguistes. Compagnie des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y. En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " H. HASWELL & Cie., "



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table showing train schedules for the Q.M.O. & O. Railway, including departure and arrival times for Montreal, Hull, and Aylmer.

Train Express de Hull à 8.15 et 3.35 A.M. P.M. Arrivant à Hochelaga à 1.50 P.M. et 8.50

Train pour St-Jérôme à 5.00 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Magnifiques charrs-palais sur tous les convois de passagers. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surintendant-Général. Montréal, 22 janvier, 1880.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAU, Nassau, N.-Y.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epicier respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Beury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)